

Magazine municipal de Jardin n°41 - Janvier 2024

L'ECHO



**Jardin se tourne
vers l'avenir !**



<https://mairie-jardin.fr>



Commune de Jardin

Vienne
Condrieu
Agglomération

SOMMAIRE



Les élus prennent la parole...

Sylvie DURANTON
André BRACCHI
Christine BEAUBOUCHEZ
Jean-Pierre HUGUET
Émilie DEMESY
Thierry QUINTARD
Marie-Christine EMONARD
Yannic ERARD
Cédric BON
Jardin au quotidien

Une année passée ensemble !

Merci à nos artisans et commerçants !

Au service des Jardinois !

Contactez vos associations !
Les associations se présentent !
Comité des Fêtes de Jardin

Comité de Jumelage de Jardin
Sou des Écoles
FNACA de Jardin
Le Trait d'Union
Section Judo de Jardin
MOS 3 Rivières Football Club
Tennis Club Estrablin-Jardin
Coinci-dance
Boule sportive jardinoise
Syndicat Intercommunal de Musique
Centre de loisirs musical
À Tour de Rôle
Nature Rand'Eau Haut Oh !
Vivre autrement
Éducation physique Gymnastique volontaire
de Jardin
Nature vivante
Alpes pour tous
Rétromécanique
Club de modélisme Estrablin/Jardin
Des associations pour tous les âges !

Civisme

Assistantes maternelles et/ou familiales agréées
Des services à Jardin

AVIS AUX JARDINOISES ET JARDINOIS...

Ce bulletin municipal est financé à 100 % par les encarts publicitaires des commerçants, artisans et entreprises de Jardin et des alentours. Nous les remercions de leur confiance et des services de proximité qu'ils nous apportent au quotidien. Vos achats contribuent à faire vivre ces enseignes, qui participent à l'identité de la commune !

Bulletin municipal n° 41 - Janvier 2024

Bernard ROQUEPLAN - Émilie DEMESY

Monique GENÈVE

Municipalité - Émilie DEMESY - Associations - Monique GENÈVE - Dominique JOSSET

à Élixa Ducroz instagram @eldu.illustration qui a réalisé gratuitement la couverture

Éditions JP MARTIN - Estrablin - 06 51 95 55 12 - FOUQUET-SIMONET

Magali ARNAUD



Il n'est pas simple de prendre les rênes d'une mairie à mi-mandat. Je remercie les membres du Conseil Municipal pour le travail effectué durant ces 9 mois et demi, grâce à l'osmose qui s'est faite entre les nouveaux élus et ceux d'expérience.

De nombreux dossiers ont été traités durant cette période et les élus concernés en parlent très bien dans les pages suivantes.

Une autre grande satisfaction concerne nos rapports avec le personnel communal, nos associations et l'ensemble du monde scolaire, parents et enseignants. En effet, nous avons fait en sorte de rétablir le climat de confiance avec les agents de la Mairie, qu'ils soient à l'école, aux services techniques ou au secrétariat. L'optimisme est revenu à Jardin, en témoignent les belles décorations de Noël qui parsèment le village.

Nous avons également noué d'excellentes relations avec nos associations qui font vivre notre communauté, à travers leurs manifestations que nous soutenons avec les moyens de la Mairie, notamment matériels. Elles font preuve de dynamisme et de créativité en attirant un public important lors de leurs fêtes et activités. Il ne faut pas oublier non plus la subvention annuelle qui a légèrement augmenté, pour être portée à 350 €.

Concernant le monde scolaire, nous avons rencontré à plusieurs reprises les enseignants et les parents d'élèves, lors des conseils d'école, ce qui a permis de faire des avancées notables dans un climat serein, pour la cantine et le fonctionnement scolaire.

L'année 2024 verra les réalisations de nombreux travaux subventionnés, notamment des jeux pour les enfants à proximité de l'école, un système de vidéoprotection autour des bâtiments publics du village, et particulièrement de l'ensemble scolaire. Dans la continuité de



la première phase, le sol du nouveau cimetière sera réalisé et clôturera les travaux de ce lieu.

D'autres projets sont à l'étude, qui ont trait à la salle polyvalente, la Mairie et la zone du stade. N'oublions pas que Jardin travaille en étroite collaboration avec Vienne Condrieu Agglomération, dans de nombreux domaines : voirie, urbanisme... L'Agglomération fait désormais partie de la vie communale et nous nous devons d'être présents aux réunions intercommunales, afin de défendre les intérêts de notre commune.

Je voudrais finir sur une note d'espoir en espérant que cessent les conflits meurtriers qui existent aujourd'hui, provoquant de grandes misères et désolations dans le monde.

Je voudrais également vous inviter à participer aux manifestations qui se déroulent dans la commune, pour partager des moments ensemble, notamment les Vœux du Maire, le dimanche 21 janvier.

Enfin, je souhaite aux Jardinoises et Jardinois, une très bonne année 2024, et surtout la santé !

Bernard ROQUEPLAN,
Maire



VIE MUNICIPALE

LES ÉLUS PRENNENT LA PAROLE...

SYLVIE DURANTON,

1^{ère} Adjointe en charge du CCAS, Affaires sociales, logements sociaux, protocole et vie associative



En ma qualité de Première Adjointe, mon rôle est de suppléer le maire en cas d'indisponibilité ponctuelle ou prolongée, et d'assurer les fonctions qui me sont confiées. J'accompagne les élus dans la gestion des dossiers tels que l'évolution de la bibliothèque, l'installation de la vidéoprotection ou encore la création prochaine d'une aire de jeux. Ce projet me tenait particulièrement à cœur depuis de nombreuses années et je suis heureuse qu'il se concrétise enfin.

Prochainement, nous allons travailler sur la modernisation de la salle Jean Monnet, pour améliorer l'aspect thermique de cette salle.

Je m'occupe plus particulièrement des associations avec la volonté de les mettre en contact, dans une optique d'entraide. En juin dernier, une réunion a rassemblé 14 associations qui ont appris à se connaître et développé des liens. Elles pourront s'appuyer les unes sur les autres et dans l'idéal, organiser des événements communs.

J'organise aussi les cérémonies (19 Mars, 8 Mai, 11 Novembre) et les rendez-vous officiels (vœux du maire).

À l'échelle communautaire, je participe aux commissions de Vienne Condrieu Agglomération : habitat, cohésion sociale, mobilité (vélo...), petite enfance, moustiques tigres...

Le CCAS est constitué de 15 membres. Un nouveau bureau est en place.

- ▶ Président : Bernard Roqueplan
- ▶ Vice-présidente : Sylvie Duranton
- ▶ Membres du conseil municipal : Christine Beaubouchez, Jean-Pierre Huguet, Donatella Colautti (Boyé), Marie-Christine Emonard, Christiane Lentillon, Christine Favre (Girardin)
- ▶ Membres siégeant au titre d'association : Michelle Roux (UDAF), Marie-France Elsensohn (AFM Téléthon), Bruno Cartier (UTR de l'Isère), Emmanuel Petit (Alfa 3a)
- ▶ Habitants de Jardin : Monique Arnoux, Solange Galichet, Christel Monnin, et en invitée Janine Askontchensky.



Les Jardinoises et Jardinois ont la possibilité de se faire livrer leur repas.

Dominique, employée municipale, effectue sa tournée du lundi au vendredi avec discrétion et bienveillance. Les menus sont préparés dans les cuisines de la maison de retraite Korian Villa Ortis, et adaptés aux régimes alimentaires.

personnes bénéficient de ce service de proximité qui permet le maintien à domicile. Ce qui représente servis du 1^{er} janvier au 30 novembre 2023.



Nous vous souhaitons nos Meilleurs Vœux pour cette Nouvelle Année !



Nous sommes à votre écoute !

Passés chez nous pour entrer chez vous, nous sommes l'équipe qu'il vous faut.

2024

Votre Agence au cœur des commerces de Bérardier

04.74.57.62.23

www.pole-immobilier38.com

La majorité des personnes âgées souhaite rester à domicile le plus longtemps possible. Mais que faire en cas de chute ou de malaise ? L'abonnement à la téléalarme, via un boîtier ou une montre, permet d'une simple pression sur le bouton, d'être immédiatement relié au centre de secours pour obtenir de l'aide. À Jardin,
 bénéficient de ce service, dont cette année, grâce à une communication

accrue.

Et pour plus de sécurité, une fois par mois, avec Michelle Roux, Bruno Cartier, Solange Galichet et Donatella Colautti (Boyé), nous nous rendons à domicile pour veiller au bon fonctionnement de l'installation et entretenir le lien social.



Les personnes n'ayant pu participer au repas ont reçu un bon d'achat à valoir auprès des commerçants de Jardin : La Roue d'or, Vival, Aux pains de Jardin, Salon Entré Nous, Beauty By Mary, Bubble Cocooning, Gedimat.

Il s'agit d'une première destinée à dynamiser le commerce local. En fonction des retours, bénéficiaires et commerçants, l'opération pourra être reconduite.

Ils sont attribués par une commission multi-partenaire (Advivo) qui se réunit une fois par mois si nécessaire.

Élue de proximité, je suis à votre écoute. N'hésitez pas à me contacter ou à me laisser un message en mairie, si vous rencontrez des difficultés.

En décembre,
 ont apprécié le repas organisé par les élus et membres du CCAS. La Toque Viennoise a régalé les convives avec des mets de qualité, et l'animation assurée par Guillaume Ibot, chanteur-imitateur, et la chanteuse Léa, a ravi l'assemblée. Les amateurs ont dansé au son des chansons d'antan, renouant avec leurs souvenirs de jeunesse.

Notons que ce repas est offert aux personnes âgées de 70 ans et plus, pour le plaisir de partager un moment festif.

Les
 de la maison de retraite ont eux aussi été gâtés avec selon leur choix, des chocolats ou un flacon d'eau de toilette. À souligner que 13 d'entre eux et 5 accompagnants ont participé au repas.



VIE MUNICIPALE

ANDRÉ BRACCHI,
2^e Adjoint chargé des Bâtiments et équipements communaux, espaces verts et personnel technique



La municipalité met l'accent sur l'entretien des bâtiments et leur mise aux normes. L'objectif est d'offrir un cadre agréable et sécurisé aux habitants, en mettant à leur disposition des équipements confortables et performants, tout en maîtrisant les coûts de fonctionnement. Elle s'appuie sur les services techniques qui fournissent un travail de qualité.

Les écoles font l'objet de la plus grande attention de la part de la municipalité. C'est même l'une de ses priorités. Elle souhaite que les enfants s'épanouissent dans un cadre et un environnement adaptés aux besoins actuels. C'est pourquoi face au réchauffement climatique, la cour de l'école maternelle se met au vert, non seulement pour le bien-être des enfants et des institutrices, mais également pour la commune. Trois arbres ont été plantés. Le goudron au sol a été enlevé et remplacé par un engazonnement, afin que les arbres puissent respirer et que les enfants profitent d'un bel espace de verdure pendant la récréation.



Dans les classes CM1-CM2, classe de musique et bibliothèque de l'école, des dalles de faux plafond aux propriétés thermiques et acoustiques ont été posées. Les anciens luminaires ont été remplacés par un éclairage Led spécialement conçu pour les salles de classe. Il fournit un éclairage optimal pour les élèves et les enseignants tout en étant moins énergivore, donc plus économique.

Toujours dans une optique de confort et d'économie, les radiateurs vétustes des classes de CP – CE1, salle de motricité et garderie ont été remplacés par des radiateurs ventilo-convecteurs performants. Ils diffusent une chaleur plus agréable, à température constante grâce au système de réglage automatique. Ce travail, et autres petits travaux, ont été effectués par les équipes techniques. Après cette première tranche, les autres classes seront équipées dès 2024.



À la demande des parents, un interphone a été installé à l'entrée de l'école maternelle. Il facilite les échanges entre les familles, les enseignants et les agents des écoles. C'est aussi un gage de sécurité supplémentaire.

- ▶ Le sol de la salle des Liesses va être changé et remplacé par du parquet flottant, selon le souhait des professeurs de danse qui en sont les principaux utilisateurs.
- ▶ Dans le bâtiment de l'ancien salon de coiffure, des travaux de rafraîchissement et de mise aux normes vont être réalisés pour accueillir la société AB énergie.



SALON ENTRE NOUS
Artisan coiffeur

04 74 31 64 87

47, route de Bérardier - 38200 JARDIN
Facebook : Salon ENTRE NOUS
Instagram : salon_entre_nous

- ▶ Pour la salle polyvalente, nous étudions une solution efficace pour la chauffer à moindre coût. Déjà, le problème de soufflerie a été réglé, suite à l'intervention d'un technicien. La pose de faux plafonds permettra de réduire la hauteur de la salle, et donc le volume, sans impact sur les utilisateurs. Des travaux d'isolation par l'extérieur sont à l'étude pour réduire l'impact environnemental et maîtriser la consommation d'énergie. Une étude d'éligibilité sera menée pour définir la nature des aides et subventions attribuées aux collectivités territoriales, dans le cadre de la Rénovation énergétique et de la Transition énergétique, pour accompagner ces travaux et réduire la facture finale.

BEAUTY
by Marie

INSTITUT DE BEAUTE
ONGLERIE - BIEN-ÊTRE

06 63 17 93 15

47, route de Bérardier
38200 JARDIN

beautybymarie38@gmail.com
@BEAUTY.BY.MARIE_

Beauty By Marie

TOP GARAGE

Nettoyage moteur - Vidange boîte automatique
Climatisation - Pare-brise
Révision constructeur toutes marques

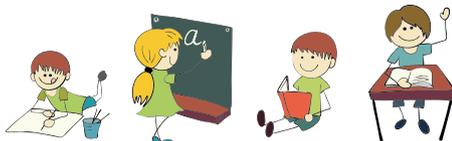
Mail : avenirauto.jardin@gmail.com

VIE MUNICIPALE

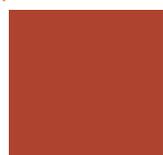


CHRISTINE BEAUBOUCHEZ,
*3^e Adjointe chargée des Affaires scolaires, périscolaires,
conseil municipal d'enfants et du personnel scolaire*

72
écoliers



Le + : Pour la seconde année consécutive, les trois classes sont à double niveau, selon le choix des enseignants.



114
écoliers

Garderie, restauration scolaire, étude..., pour les parents qui travaillent, les services périscolaires sont une aide précieuse, au quotidien.

Chaque jour, sont accueillis de 7 h 30 à 8 h 30. Ce temps est mis à profit pour faire des travaux manuels, peinture, coloriage, objets en papier, et réaliser des installations pour l'école. Ils ont fabriqué le totem avec des panneaux directionnels, le nichoir et l'hôtel à insectes.

De 16 h 30 à 17 h 30, de maternelle et élémentaire fréquentent la garderie.



Le + : Retour de l'étude surveillée !

En élémentaire, l'étude surveillée, de 16 h 30 à 17 h 30 a repris en septembre. La directrice Josiane Lagant, et une fois sur deux, Madame Colleville et Madame Mathieu, assurent ce service financé par la municipalité et les parents d'élèves.

À midi, déjeunent au restaurant scolaire, avec une augmentation significative des petits de maternelle.

Arrivant à échéance, le contrat avec le restaurateur situé à Chasse-sur-Rhône, qui assure la livraison des repas en liaison froide, est reconduit sur la base d'un an renouvelable deux fois, à compter du 1^{er} janvier 2024.

Au vu des critères de sélection prévus dans l'Appel d'offres portant sur la valeur technique, le prix, et les choix environnementaux, c'est l'entreprise Fleur de Sel qui a obtenu la meilleure note finale devant 5 autres candidats. À noter que les repas sont préparés avec des produits locaux de qualité, sous le contrôle d'une diététicienne qui veille à l'équilibre nutritionnel des menus, et au grammage en fonction de l'âge des enfants, pour limiter le gaspillage alimentaire...

Le + : À la demande des parents, la tarification de la restauration scolaire est calculée selon le quotient familial.

Du 9 au 12 mai, trois classes de CP, CM1 et CM2 sont parties en classe découverte dans le Vercors. Les enfants ont travaillé sur la faune, la flore et bien sûr, la Résistance, avec pour la dimension sportive, une randonnée qui a remplacé le courseton. Cette action pédagogique a été financée par la Mairie de Jardin, le Département, le Sou des écoles et une participation des parents.

apc
aquapoolco

Piscine et Spa

06 83 03 19 58

www.aquapoolco.fr





Nos écoliers ont participé au Carnaval, à Jazz à Vienne, à la kermesse

► En maternelle, dans le cadre de la décarbonisation, trois mûriers platanes ont été plantés au milieu de la cour, dans un îlot de pelouse. Ces arbres ont été sélectionnés pour leurs très grandes feuilles qui produisent de l'ombre et font baisser la température.

Le + : Les services techniques ont créé un espace vert destiné aux enfants, pour les plantations.

► En élémentaire, deux bancs ont été posés dans la cour, avec une poubelle de tri sélectif à 3 entrées : papier, plastique et emballages.

Le + : En 2024, une cabane sera installée dans la cour.

Mis en place dans les écoles, le Planning de suivi des travaux est plébiscité par les enseignants.

Une ampoule à changer ?

Un robinet qui goutte ?

Une simple note rédigée sur le tableau à destination des services techniques et le tour est joué !

Le + : Ce système permet aux agents d'être plus réactifs, comme le souligne l'équipe enseignante qui remercie tout spécifiquement Patrick et Stéphane.



VIE MUNICIPALE



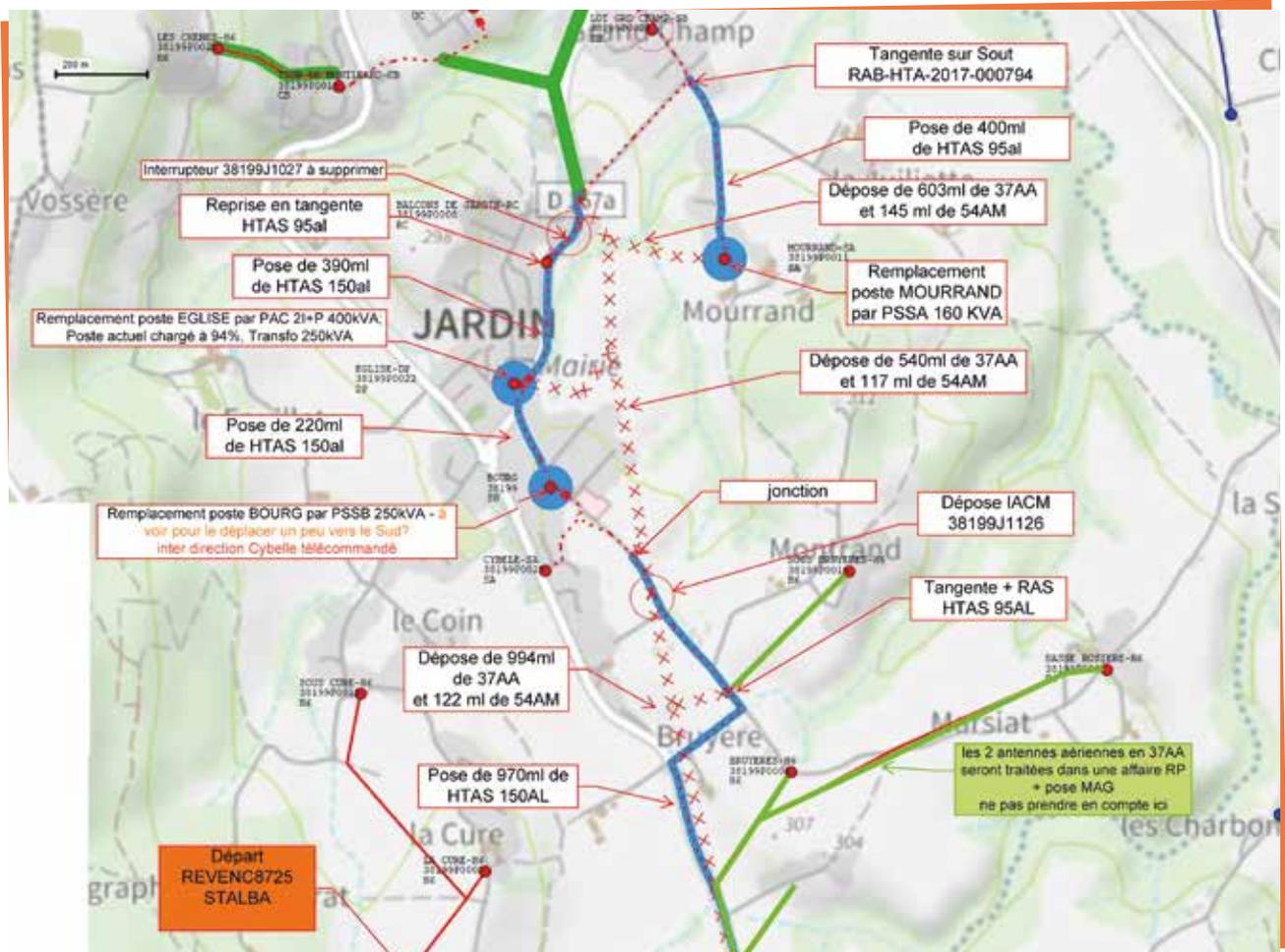
JEAN-PIERRE HUGUET,
*4^e Adjoint chargé de la voirie et réseaux, espaces verts,
gestion des déchets, informatique et personnel technique*

L'année dernière, les décorations de Bérardier ont été changées (route de Bérardier, place Louis Comte et place du Platane). Cette année, c'est au tour du centre village. Onze décorations ont été posées sur les poteaux d'éclairage public (place de la Mairie, avenue du Dauphiné, giratoire de la route de Saint Sorlin) et les guirlandes ont été changées sur la façade de la mairie.



L'année 2023 a été marquée par la pose en souterrain des câbles 20 000V par ENEDIS sur les secteurs de Bérardier, Collonge, Mourrand et La Dartamas. En 2024, les réseaux correspondants en aérien seront déposés sur ces mêmes secteurs.

L'année 2024 sera marquée aussi par l'enfouissement sur les secteurs de Le Village et Le Coin.



Pour vous informer et vous alerter, la mairie de Jardin s'équipe de PanneauPocket, une application disponible sur votre smartphone et sur le web :

Vous y retrouverez toute l'actualité de la commune, les événements, les informations de coupures de réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo...

L'augmentation du nombre d'habitants du fait du nouveau lotissement rue du 11 Novembre 1918 va engendrer une forte augmentation du trafic dans le quartier, notamment sur la voie de l'Europe et le chemin des Fenaisons.

Concernant le chemin de Grange Neuve, le risque d'accident est toujours présent à l'intersection avec la route du Tonkin. Il a donc été décidé en Bureau Municipal de modifier les sens de circulation en 2024. Pour une partie de la voie de l'Europe, du chemin des Fenaisons et du chemin de Grange Neuve, la circulation ne se fera qu'en sens montant.



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

Pour vous informer et vous alerter, votre collectivité s'équipe de PanneauPocket.

Toute actualité de votre collectivité, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Disponible sur Play Store, App Store ou AppGallery



Retrouvez également toutes les infos et alertes des communes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

Il est utile de rappeler que l'entretien des trottoirs et des banquettes est à la charge des propriétaires ou des locataires, au droit de leurs habitations (balayage des fleurs, feuilles, fruits, neige ; traitement du verglas). Arrêté municipal n°26 du 20/12/21.

Depuis la fin des traitements des végétaux par du glyphosate, l'entretien du cimetière laissait fortement à désirer. Pour y remédier, les allées de la partie ancienne ont été recouvertes de béton désactivé, agrémentées de bandes de gazon pour apporter une touche de verdure, et de pavés pour le côté graphique.

Cette rénovation s'élève à 35 000 € H.T. Un coût moindre au regard de l'ampleur des travaux, grâce au savoir-faire de l'équipe technique, qui limite le recours aux entreprises.

Conscients de cette problématique, dès fin 2020, les agents ont cherché une solution pour empêcher l'invasion de mauvaise herbe et étudié sa faisabilité en accord avec les élus.

L'année 2024 verra le même type de travail sur la partie nouvelle, aménagé avec un espace banc arboré.



VIE MUNICIPALE



ÉMILIE DEMESY,

5^e Adjointe, chargée des commerces et du développement économique, jeunesse et sport, et de la communication

Comme c'est l'usage, la nouvelle équipe municipale a créé sa propre page Facebook, avec la volonté d'être toujours plus proche des Jardinoises et Jardinois.

Passerelle entre vous et nous, elle permet de partager en direct des informations municipales et pratiques, de valoriser le travail des agents communaux et de relayer l'actualité des associations.

Cet outil d'échange et de proximité s'inscrit dans la bienveillance et le respect. Nous communiquons les informations qui nous sont transmises par les entreprises, collectivités ou services de secours : coupures de courant, déviations, chutes d'arbres sur la chaussée... Ce qui n'est pas toujours le cas, d'où parfois, l'absence de communication de notre part.

Portés par l'envie d'être au service de tous les Jardinois, nous avons développé de nouveaux outils de communication, pour s'adapter aux préférences de chacun : panneaux lumineux, site internet, page Facebook, Instagram et maintenant, PanneauPocket ! Nous avons innové avec des vidéos sur les travaux, écoles et cimetière, en faisant appel au talent de Thierry Eyraud d'Actua Drone, pour donner une autre dimension, plus moderne et interactive à la communication.

Ils participent au lien social et intergénérationnel qui font l'âme d'un village. Sous l'impulsion des élus qui ont démarché des commerçants ambulants, de nouveaux forains posent leurs étals place Louis Comte, quatre jours par semaine. Leur installation et leurs produits locaux attirent les Jardinois et les personnes de passage. Leur présence est naturellement liée à leur chiffre d'affaires. Alors pour les fidéliser, n'hésitez pas à y faire vos achats, en complément des commerces de Bérardier.



CLIM ❄️ MAN



**Climatisation réversible
Pompe à chaleur air-eau**

SOLAR ⚡ MAN



**Panneaux
photovoltaïques**

48 Montée Saint-Marcel - 38200 Vienne
Tél. : 09 86 75 73 20 - clim-man.fr



Les élus ont à cœur d'aider les commerces et les entreprises à développer leurs activités, en aménageant des locaux municipaux adaptés à leurs besoins. L'enseigne AB Énergie s'installera dans l'ancien local du salon de coiffure, dès que les services techniques auront fait les travaux.

D'ores et déjà, un projet est à l'étude pour utiliser de manière optimale le local que va quitter AB Énergie, pour valoriser le patrimoine communal.



Pour rendre le marché du dimanche encore plus attractif, les élus organisent ponctuellement des animations. La première tombola a totalisé 120 participants.

Pour dynamiser le centre village, une aire de jeux inclusive, à destination des enfants de 2 à 12 ans, va être installée sur la partie engazonnée de la place de la mairie, où se trouvent le banc et la boîte à livres. Cet emplacement a été choisi pour sa proximité directe avec les écoles et la présence d'arbres qui apporteront de l'ombre. Ce lieu central, à vocation intergénérationnelle, permettra aux familles de se réunir.

Le site, d'une capacité de 80 enfants, comprendra deux zones pour différencier les tranches d'âge. Il y aura un pont ludique pour la motricité, une balançoire nid d'oiseau, des toboggans, un parcours pour les grands... L'aire de jeux sera clôturée pour la sécurité, et aménagée avec des tables, des bancs qui s'intégreront dans le paysage urbain. Les jeux, aux couleurs douces, seront adaptés et accessibles aux enfants porteurs de handicap.

Le coût du projet s'élève à 65 000 €. La commune bénéficiera d'une subvention de 30 000 € du Département de l'Isère et sollicitera une participation de 15 000 € auprès de la Région Rhône-Alpes.

Le nivellement du terrain, le barriérage, le nettoyage et l'entretien du site seront assurés par les services techniques, réduisant considérablement les coûts. De plus, l'achat groupé permettra d'ajouter une cabane à l'école élémentaire.

Ce projet, porté par la commission Jeunesse et sport conduite par Émilie Demesy, a été travaillé avec Bernard Roqueplan, André Bracchi, Sylvie Duranton et Ivan Chardon. Il viendra étoffer l'aire de jeux déjà présente au stade des Liesses.

Jardin compte 408 jeunes de 0 à 18 ans, qui sont demandeurs d'activités et de lieux pour se dépenser. Pour répondre à leurs attentes, plusieurs dossiers sont à l'étude, tels que la réfection du terrain de tennis et la création d'un terrain multi-sport.

Ce projet fera l'objet d'une réflexion pour obtenir des financements.

MGM sarl

NEUF - RÉNOVATION
PLOMBERIE - CHAUFFAGE

04 37 02 04 33
06 28 23 33 98

138, ch. d'Ortis - 38200 JARDIN
mgm.plombier@free.fr



POMPE À CHALEUR
CLIMATISATION
SALLE DE BAINS CLÉ EN MAIN



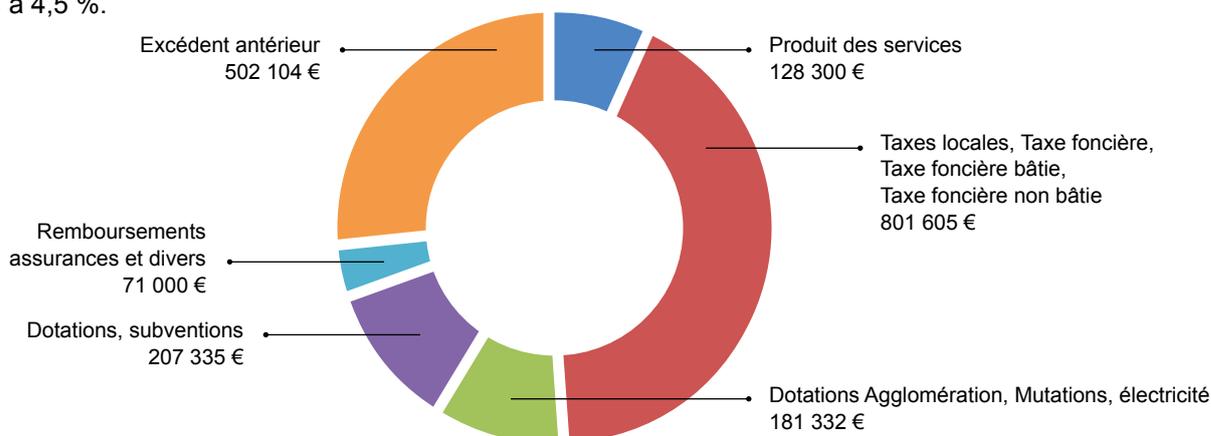
VIE MUNICIPALE



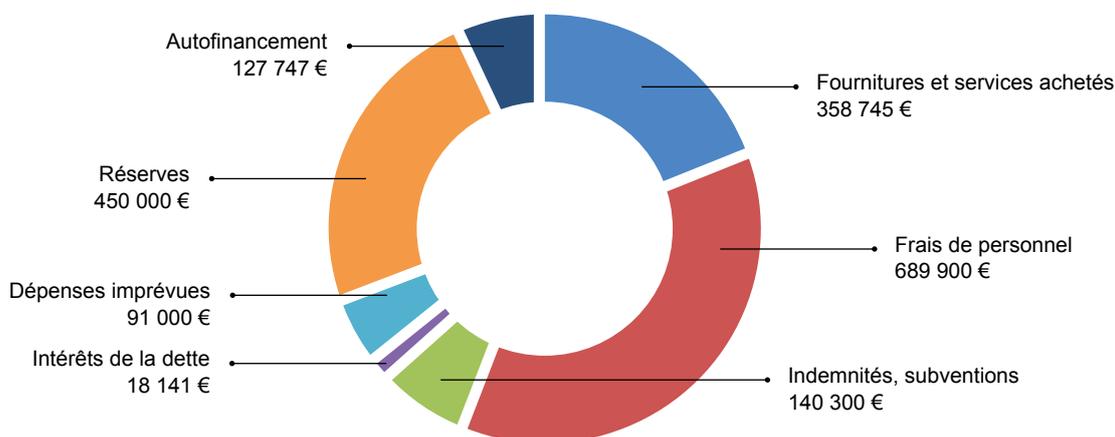
THIERRY QUINTARD,
*Conseiller municipal délégué aux Finances,
 jumelage et Espaces naturels sensibles*

Le budget 2023 de la commune, voté par la nouvelle équipe municipale, est équilibré entre dépenses et recettes à , en légère hausse par rapport à l'exercice précédent.

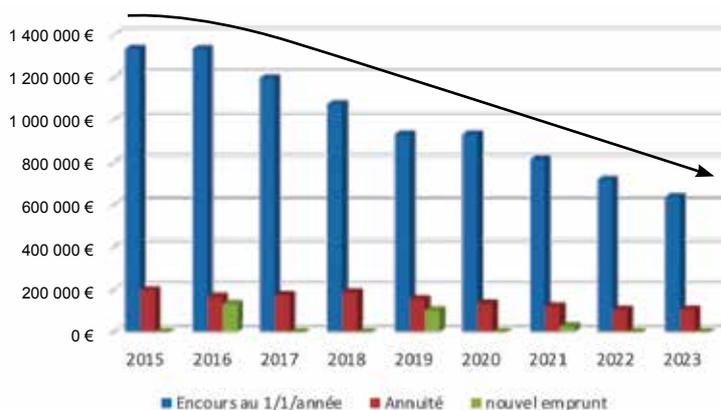
Les augmentent, notamment par une hausse (une fois pour le reste du mandat) de 3 points du taux de la taxe foncière, justifiée par la compensation de l'inflation (5 à 6 %) qui frappe les communes comme les particuliers. Elle répond à la nécessité de retrouver des marges de manœuvre d'autofinancement pour les investissements présents et à venir, et d'éviter ou limiter le recours à l'emprunt alors que les taux s'envolent de 1 % à 4,5 %.



Les sont maîtrisées, en particulier celles d'achats de fournitures et services (à l'exception de celles d'énergie qui augmentent sensiblement). La charge de personnels reste importante mais ne fait que suivre les normes nationales propres aux fonctionnaires.



La continue sa descente depuis 2015.



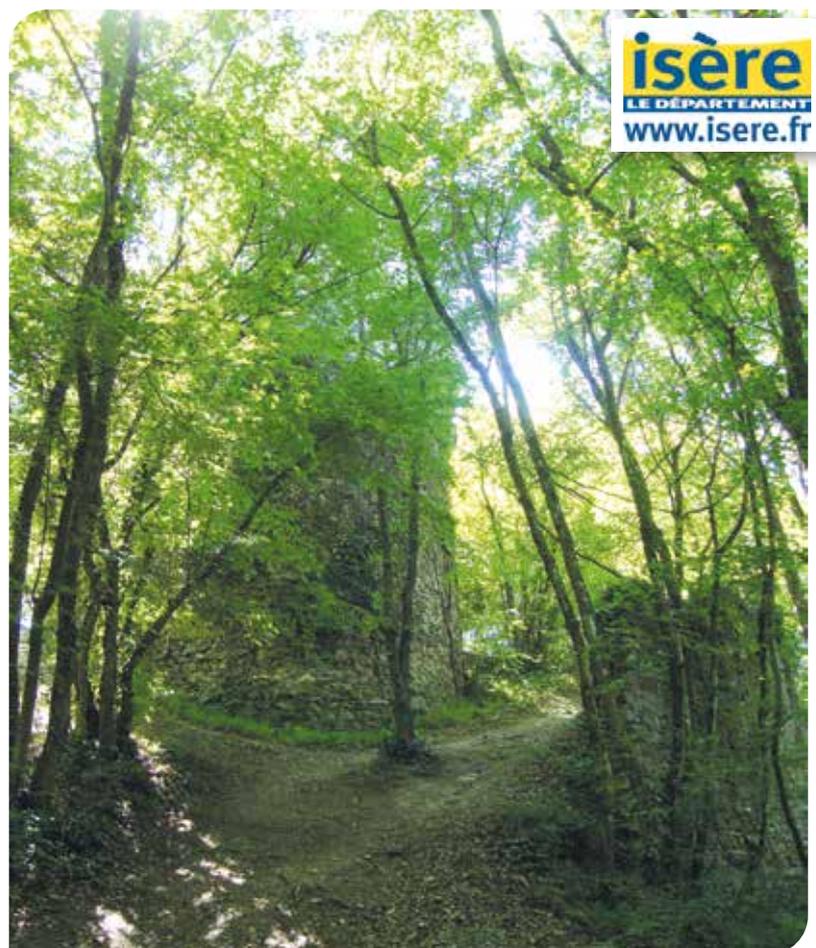


Afin de favoriser la randonnée, les promenades en famille et la découverte du territoire de la commune, la municipalité s'est engagée dans un renforcement de l'entretien des chemins dont certains étaient devenus difficilement praticables. Parallèlement, une tranche de 7 panneaux de dénomination ont été fabriqués et seront posés ce début d'année, afin de faciliter les itinéraires et de marquer leur caractère communal. Citons les chemins des Liesses (dans les deux sens), de la Dartamas, de la Piconnière, du Chenat, du Pelut et des Chasseurs.

Cet espace remarquable de 16 ha, traversé par la RD 167, a reçu le label ENS en 2017 attribué par le Département de l'Isère. L'objectif est que la puissance publique en maîtrise au moins 50 %, afin d'établir un plan de gestion en concertation avec tous les partenaires privés et publics, pour en assurer la protection et l'accès au public en toute sécurité.

Les acquisitions opérées ne représentent actuellement que 15 % de la superficie et avancent très lentement. Afin d'accélérer le processus, le Conseil Municipal a voté le 9 octobre 2023 l'instauration d'un périmètre de préemption sur la majeure partie de cette zone. Décision qui permettra de concrétiser ce projet collectif sans léser aucunement les propriétaires vendeurs, bien au contraire (le prix pratiqué par la commune est le plus souvent supérieur au prix du marché).

Rappelons que le Conseil Général de l'Isère accorde à la commune une aide de 70 % sur toutes ses acquisitions et que 167 Espaces Naturels Sensibles ont été créés en Isère.





AB énergies
chaudière
adoucisseur
désembouage



Chaudière - Adoucisseur
Entretien - Dépannage

Désembouage
Détartrage

Conseil énergétique



AB énergies
Prenez rendez-vous
en flashant ce code



www.abenergies-vienne.fr



Anthony THIZY
Benjamin LEROY
04 85 58 20 30
contact@abenergies-vienne.fr

VIE MUNICIPALE

MARIE-CHRISTINE EMONARD,
*Conseillère municipale déléguée
à la bibliothèque municipale, affaires culturelles*



« *La culture est la seule richesse qui s'accroît quand on la partage* » a dit Socrate.

« **A**u festin de la lecture, on ne mange pas tous les livres avec le même appétit, au même rythme : avec celui-ci on pignoché et celui-là on l'engloutit », confit Bernard Pivot. Une équipe de **lectrices** offre de son temps et partage sa passion de la lecture avec quelques **lecteurs**, tout en veillant sur la richesse d'un patrimoine littéraire composé de **livres** depuis le mois de juin. Un grand merci à Françoise Alliot, Marie-Jo Cavigioli, Élisabeth Champigneulle, Sylvie Durand, Catherine Lamblin, Catherine Margaron et Marie-Chantal Villon. Également bénévole, l'équipe d'animation se compose de Sylvie Chomez, Patricia Domaïgné, Catherine Gilbert, Joëlle Hilpert, Marie-Chantal Kiledjian, Andrée Lonjon et Marie-Dominique Marnay qui interviennent dans 3 classes de maternelle et à la Courte Échelle.

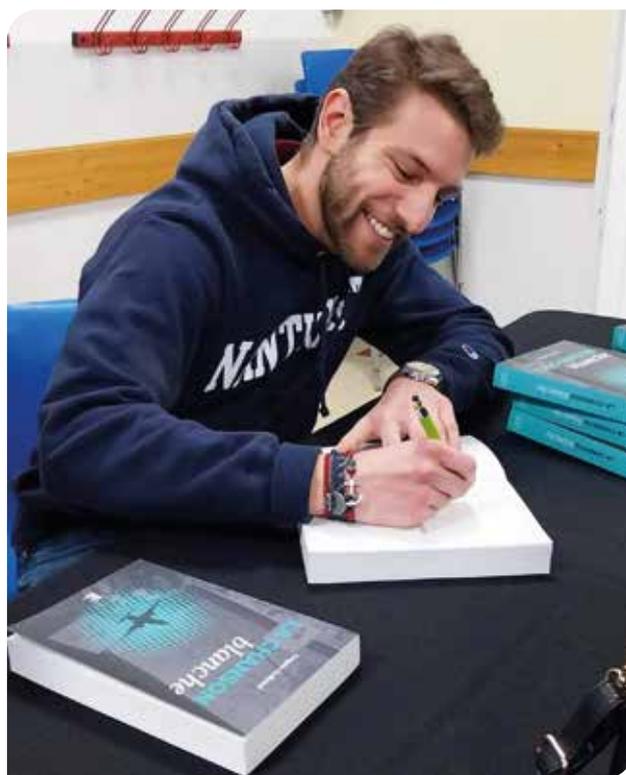


Grâce à elles, un accueil de qualité est réservé aux abonnés, des temps forts sont organisés et du lien est créé avec les lecteurs. En attendant l'arrivée d'un(e) titulaire du poste de bibliothécaire, Guylaine Camozzo assure gracieusement l'intérim de l'administratif en liaison avec le Trente.



La création d'une page Facebook dédiée à la bibliothèque Yvonne Geoffray permet une communication rapide concernant les événements à venir.

- ▶ Interventions à la Courte-échelle ainsi que pour les classes maternelles
- ▶ Lecture pour les résidents de la maison de retraite
- ▶ Accueil d'auteurs dans le cadre du Festival Sang d'encre. Mi-avril, au cours d'une soirée débat qui a ravi une modeste assemblée, Marie-Chantal Villon a présenté le talentueux jeune auteur de polars Grégoire Godinaud. Son livre **Chanson Blanche** rencontre un franc succès parmi les lecteurs du genre.



Rendez-vous dans votre centre

20, montée Lucien Magnat - 38780 Pont-Évêque
www.controle-technique-pont-eveque.fr

EURL GARIN RICHARD
CONTROLE TECHNIQUE AUTO



Deux boîtes à livres sont installées sur des lieux de passage dans notre commune. L'une est située non loin du groupe scolaire et l'autre à Bérardier, près des commerces. Elles sont à la disposition de tous ceux qui désirent faire partager leurs coups de cœur. Vous avez aimé un ouvrage ou plusieurs ? Vous voulez en faire profiter d'autres lecteurs ? C'est simple ! Déposez-les sur les étagères des box. Ces livres doivent être en bon état et accessibles à tous. Ce partage est très apprécié, nos étagères fournies nous en donnent la preuve. Un grand merci à toutes les personnes qui alimentent et font vivre nos box.

Au terme d'une mise en place soutenue, de diverses formations dispensées aux bénévoles, la bibliothèque Yvonne Geoffray est en réseau depuis début le mois d'octobre.

Un petit récapitulatif est nécessaire pour présenter l'évènement :

- ▶ Une seule carte vous donne accès à seize bibliothèques.
- ▶ Vous pouvez emprunter un nombre de documents en illimité.
- ▶ Les retourner dans n'importe quelle bibliothèque du réseau.
- ▶ Un système de navette est prévu chaque mardi à Jardin pour la circulation des documents.

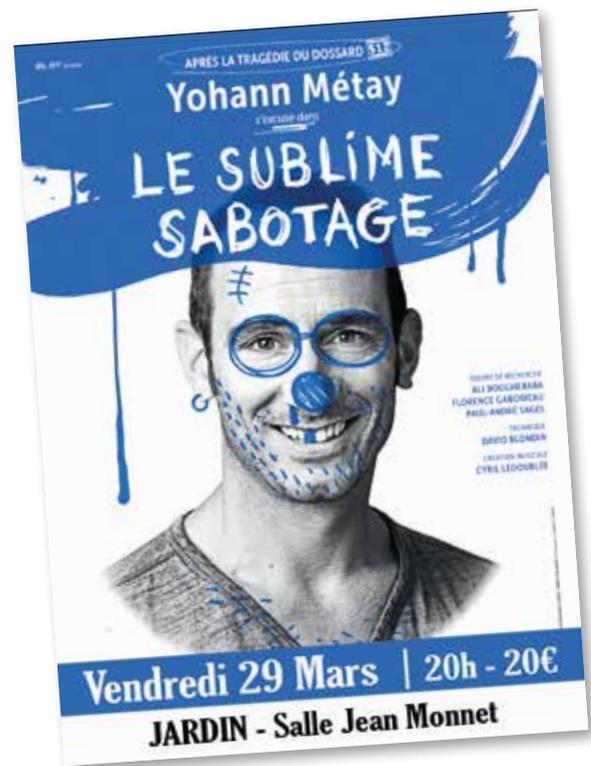
Pour plus d'informations, des plaquettes éditées sous forme de marque-page sont mises à disposition du public en bibliothèque.

Le 6 août, l'équipe de ciné été, missionnée par Vienne Condrieu Agglomération, s'est installée dans la cour de l'école primaire pour la projection du film d'animation Pattie et la colère de Poseïdon.

Un film familial qui a réuni plus de 250 spectateurs ! Félicitations aux élus pour la qualité de l'organisation. La présence du Food Truck *Le Semi Croustillant* a apporté une touche festive particulièrement appréciée. Face à ce succès, l'évènement sera probablement reconduit !



Organisé en lien avec la MJC, le Festival de l'humour va à nouveau attirer les amateurs du genre. La séance jardinoise, gérée par Jean-Yves Audouard et Émilie Demesy, s'annonce sous les meilleurs auspices avec à l'affiche de la soirée de clôture, Vendredi 29 mars, Yohann Métay qui présentera son tout dernier spectacle : Le sublime sabotage !



Inédit ! Pour la première fois de son histoire, sous l'impulsion de Jean-Yves Audouard et Émilie Demesy, Jardin accueillera la Caravan'Jazz, le samedi 6 juillet au stade des Liesses. Cet évènement culturel s'inscrit dans la programmation de la Fête du Village, pour générer encore plus d'animation. Créée en 1999 dans le sillage du Festival de Jazz à Vienne, lancé en 1981, la Caravan'Jazz, ses musiciens et son orchestre sillonnent les communes du territoire, pour faire rayonner cet évènement à la réputation mondiale.

VIE MUNICIPALE



YANNIC ERARD,
*Conseiller municipal délégué à la Sécurité,
dépôts de plaintes, problèmes de voisinage*

Vivre ensemble, c'est avant tout être attentif aux autres ! Le respect de la loi et des règles de civisme permettent de cohabiter en toute quiétude.

Atenus de veiller à la tranquillité du voisinage en s'assurant que leurs chiens n'aboient pas de manière intempestive. Cette infraction relève du code de la Santé publique.

De même, les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse sur la voie publique, quelle que soit leur race ou leur taille. Plus généralement, il est interdit de laisser des animaux divaguer sur la voie publique. Il s'agit d'une infraction qui peut aller jusqu'à 450 €.

L'écobuage et le brûlage des déchets verts sont strictement interdits pour les particuliers. Seuls les agriculteurs peuvent pratiquer l'écobuage de manière exceptionnelle, sur autorisation expresse de la Préfecture.

Les déchets verts, branches d'arbres, tonte, doivent être déposés à la compostière d'Eyzin-Pinet.

Le contrevenant encourt une *amende* pouvant atteindre 450 €.



Selon les articles R417-10 et 11 du Code de la Route, le stationnement est interdit sur les trottoirs, les passages piétons et les sorties d'immeubles (amende de 35 à 135 €). Pour rappel, le stationnement est interdit place de l'église. Seuls les services des pompes funèbres sont autorisés à y accéder.



Les boîtes aux lettres de la Poste vont être déplacées. Leur positionnement actuel, sur la façade du restaurant La Roue d'or et sur le mur de la bibliothèque, engendre des infractions à la sécurité routière, arrêts sur la voie publique, en double file ou sur les trottoirs.

Sur proposition de Yannic Erard, avec la validation des élus et l'accord des services de Poste, les boîtes jaunes seront installées, pour l'une, entre le Vival et le bureau de tabac, pour l'autre, à l'entrée du parking de la mairie. Les nouvelles boîtes sur pied seront installées courant janvier.



Aux abords des écoles, la vitesse est limitée à 30 km/h. Des verbalisations aléatoires seront effectuées par la gendarmerie, pour protéger nos enfants.

Nous avons prévu, dans notre programme électoral, la mise en place de la vidéoprotection. L'appel d'offres sera lancé au premier semestre.

Précisons que la vidéoprotection, comme son nom l'indique, vise à protéger les biens et les personnes. Son installation est strictement réglementée, dans le respect de la vie privée des citoyens.

Le choix des emplacements, l'orientation des caméras dirigées pour filmer uniquement la voie publique et la pose se font sous la stricte autorité de la gendarmerie, après analyse et diagnostic établis en lien avec l'élu délégué à la sécurité et la commission sécurité.



Souriez, vous êtes filmés !

Pas de panique ! L'utilisation de la vidéoprotection répond à un cahier des charges, fixé par la CNIL. Le maire, Bernard Roqueplan, est autorisé à visionner les images captées par les caméras. La Gendarmerie Nationale peut les obtenir sur demande de réquisition. À Jardin comme dans toutes les communes, les écrans de visionnage devront être installés dans un local fermé, sécurisé et climatisé, où ne peuvent accéder que les personnes dûment habilitées.

Le programme concerne l'installation de 10 caméras de vidéoprotection. Son déploiement vise à protéger les bâtiments et équipements communaux, les lieux de culte, les écoles et le cimetière.

L'objectif est de prévenir les cambriolages, les incivilités, les tags et autres dégradations des biens publics qui représentent un coût pour la collectivité et les contribuables. Et pour la sécurité routière, les caméras seront équipées d'un lecteur de plaques d'immatriculation, en diurne et nocturne. Les images contribueront à résoudre des délits à l'échelle du territoire, et au niveau local, les infractions au code de la route, stationnement gênant, vitesse excessive...

Nous ferons toutes les demandes de subventions nécessaires auprès de la Région Rhône-Alpes qui subventionne les dépenses d'équipement et de pose à hauteur de 50 %, auxquels s'ajoutent une participation du Département et du *Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD)*.

Le conseil municipal étudie l'éventualité de faire appel à un policier municipal, qui interviendrait à quart de temps sur la commune, en mutualisant son poste avec les villages alentour.

Martine et Chocolat
MAISON FRANÇAISE DE MODE ENFANTINE

Berenice
Fabrication Française

Optique Gauthier

Personnalise votre vision

EN EXCLUSIVITÉ CHEZ OPTIQUE GAUTHIER

3 magasins à votre service...

Galerie Monoprix VIENNE SUD
2, Rue du Colonel A. Beltrame
Tél. 04 74 85 71 49

VIENNE NORD
2, Avenue Berthelot
Tél. 04 74 78 07 01

PONT-EVEQUE
98, Montée Magnat
Tél. 04 74 59 08 35



Parking gratuit
à côté des magasins

VIE MUNICIPALE

CÉDRIC BON,
*Conseiller municipal délégué à l'Urbanisme
et à l'habitat*



Le PLUi sera le document de référence en matière d'aménagement pour les 15 prochaines années. Il couvrira le territoire des 30 communes de Vienne Condrieu Agglomération et remplacera, lorsqu'il sera approuvé, les 30 PLU communaux qui existent actuellement.

Le PLUi fixera les objectifs en matière d'environnement, de déplacements, d'habitat et d'économie. Le PLUi va permettre de définir un projet d'aménagement du territoire à l'échelle de l'Agglo, en allant vers la réduction de la consommation de l'espace : où construire ? Pour quels usages ? Que veut-on préserver ? ...

Il veillera à un juste équilibre entre développement urbain et préservation du cadre de vie. En effet, la conservation du patrimoine bâti et paysager, des espaces naturels et agricoles, mais également la sauvegarde des ressources naturelles telles que l'eau et le sol, sont des enjeux importants pour l'avenir du territoire.

Ce document, comme les PLU communaux qu'il remplacera, fixera les règles juridiques d'utilisation des sols applicables sur l'ensemble des communes.

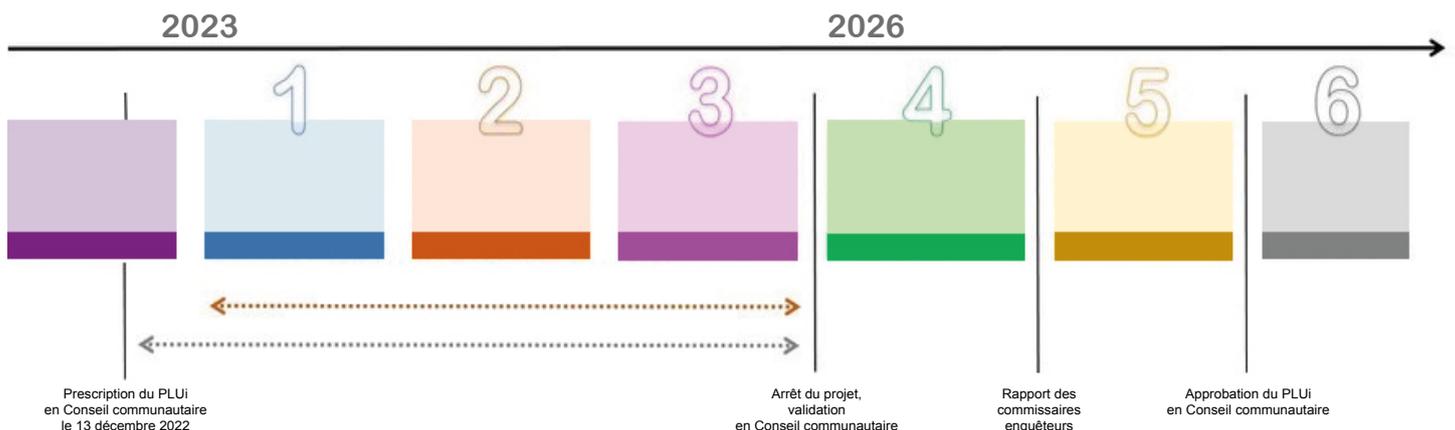
À partir de ces règles harmonisées à l'échelle de l'Agglo, les maires continueront de délivrer les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations de projets, permis d'aménager...).

La délibération de prescription du PLUi, votée en Conseil communautaire le 13 décembre 2022, est le point de départ de la procédure d'élaboration.

Elle permet à l'Agglo de mettre en concurrence les bureaux d'études et de choisir ceux qui l'accompagneront dans les prochaines étapes de l'élaboration du PLUi.

Le travail a commencé en mai 2023, pour une durée prévisionnelle de 4 ans avant que le futur PLUi n'entre en vigueur. En attendant, ce sont les PLU communaux qui restent applicables.

Le + : La nouvelle équipe municipale est particulièrement investie dans ce dossier. Avec Karine Valette, agente en charge de l'urbanisme, les élus sont présents à toutes les réunions de Vienne Condrieu Agglomération.



Dans le cadre de la loi Climat et résilience adoptée en août 2021, l'État a fixé l'Objectif Zéro Artificialisation Nette en 2050. Dans son article 194, cette même loi définit la consommation d'espaces comme « la création ou l'extension effective d'espaces urbanisés sur le territoire concerné ». Il s'agit donc de la conversion d'espaces naturels, agricoles ou forestiers en espaces urbanisés.

Dans ce projet, il est prévu une étape intermédiaire, à savoir qu'en 2030, il faudra diviser par deux la consommation foncière sur la base du dernier PLU.

Concrètement, à l'échelle nationale, les communes doivent réduire de manière drastique leur consommation foncière, pour conserver des zones vertes, en s'appuyant sur le PLUi.

Cette décision est en opposition avec le SCOT qui impose un pourcentage de constructions pour diversifier l'habitat. Par conséquent, en 2050, il faudra reconstruire la ville sur la ville.

Le + : Un groupe de travail, sous forme d'ateliers qui traiteront différents thèmes, a été mis en place par Vienne Condrieu Agglomération. Il regroupe les communes de Jardin, Les Côtes d'Arej et Saint-Sorlin, pour déterminer dans l'enveloppe urbaine, les possibilités foncières et la contribution de chacun des membres, en tenant compte de leurs besoins de développement. Il s'agira d'identifier les divisions parcellaires, les dents creuses, et tendre vers une uniformisation de la réglementation, en matière d'urbanisme.

Le secteur immobilier est directement impacté par l'inflation. Plusieurs projets sont en suspens, d'autres seront réalisés avec des aménagements dans le temps.

► Dans ce contexte inflationniste, la construction de 24 logements et d'une passerelle d'accès est repoussée dans le temps, mais pas abandonnée.

► Le Permis de construire est accordé pour 11 maisons individuelles, (7 sont en construction), 35 appartements dont 9 logements sociaux. Le promoteur a lancé sa communication. La livraison est prévue pour 2025.

► Le promoteur n'a pas souhaité donné suite au programme immobilier, qui prévoyait la construction de 10 logements en petit collectif. À ce jour aucun nouveau permis n'a été déposé.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, via le site internet de Vienne Condrieu Agglomération, particuliers ou professionnels, vous pouvez effectuer toutes vos demandes d'urbanisme en ligne, pour une instruction plus efficace, sécurisée et économe !
Connectez-vous et laissez-vous guider !

La carte des aléas, qui s'inscrit dans la prévention des risques majeurs, va être actualisée pour tenir compte de l'évolution de la commune. Pour rappel, la dernière version a été réalisée en 2016 avec l'appui du bureau d'études Alp'Georisques.



VIE MUNICIPALE

JARDIN AU QUOTIDIEN

AGENTS ADMINISTRATIFS

I

SECRÉTARIAT

Elles vous renseignent avec le sourire, secondent avec efficacité les élus dans l'élaboration et le suivi des dossiers et répondent aux sollicitations des associations.



Présente depuis le 18 octobre 2022, Sonia ATLAN a effectué un remplacement à temps partiel au secrétariat, où elle a donné pleinement satisfaction.
Nous lui souhaitons pleine réussite dans la poursuite de sa carrière.

SERVICES TECHNIQUES

Employé dans le cadre d'un **Contrat Parcours Emploi Compétences**, Christian BROLLES est entré au service de Jardin depuis le 10 juillet 2023. Trois jours par semaine, il assure l'entretien des voiries et espaces publics, des Points d'Apport Volontaire et renforce l'équipe technique.



Ils sont dynamiques et n'hésitent pas à soumettre des idées d'aménagement à l'équipe municipale. Complémentaires, ils ont chacun leurs compétences pour percer, scier, construire ou réparer. Leurs qualités professionnelles permettent de leur confier des missions qu'ils effectuent à moindre coût, et de limiter le recours aux entreprises.



SERVICE PÉRISCOLAIRE

Prévénants et attentifs, les agents des écoles, titulaires, vacataires ou en contrat, accompagnent les écoliers tout au long de la journée : à la garderie du matin, au restaurant scolaire et durant la pause méridienne.



ÉDUCATEUR SPORTIF

Les écoliers des classes élémentaires bénéficient d'une séance de sport hebdomadaire, dispensée par un éducateur diplômé d'État.



ICC

Location de camping-Cars
Réparation et pose d'accessoires

861, route de Beaurepaire
D538
F-38780 Eyzin Pinet

www.iserecampingcars.fr

DOSSIER

UNE ANNÉE PASSÉE ENSEMBLE !





Credit photo : Dominique Thomas



COMMERCES ET SERVICES

MERCI À NOS ARTISANS ET COMMERÇANTS !

Ils sont le poumon économique de Jardin. Vecteurs de lien social, ils nous apportent un vrai service de proximité, le sourire, la qualité et le professionnalisme en plus. Pensez à leur réserver vos achats !

ALIMENTATION - RESTAURATION

▶
54, route de Bérardier -
Du mardi au samedi : 6h - 19h30
Dimanche : 6h - 13h



▶
45, route de Bérardier -
Du lundi au dimanche 7h30 - 21h



▶
42, route de Bérardier -
Du lundi au samedi 8h30 - 14h30 / 16h30 - 21h
Dimanche 8h30 - 14h



▶
368 B, montée de la Vieille Église -
Commande sur le site :
Retrait des commandes le mercredi : 15h30 - 19h



SOIN - BEAUTÉ

▶
47, route de Bérardier -
Du mardi au vendredi : 9h - 19h - Samedi : 8h30 - 13h



▶
47, route de Bérardier -
Lundi 9h - 17h - Du mardi et vendredi 9h - 18h
Samedi 9h - 16h30



▶
2, voie des Églantines - Bérardier -
Sur rendez-vous du mardi au samedi 12h
Fermé le mercredi après-midi



MAISON - BRICOLAGE

▶ 46, route de Bérardier -
Du lundi au vendredi 9h - 12h / 14h - 18h
Samedi sur rendez-vous



▶ 17, route de Bérardier -
Du lundi au vendredi 7h30 - 12h / 13h30 - 18h
Samedi 8h - 12h



▶
- Chaudières - Adoucisseur : entretien & dépannage
- Traitement de l'eau : désembouage & détartrage
- Conseil énergétique

contact@abenergies-vienne.fr
<http://www.abenergies-vienne.fr/>



TOILETTAGE

▶ 36, route de Bérardier -
Du mardi au vendredi : 8h - 12h / 14h - 19h
Samedi : 8h - 16h (non-stop)



AUTOMOBILE

▶ 79, route de Bérardier -
Du lundi au vendredi : 8h - 12h / 14h - 18h



COMMERÇANTS NON SÉDENTAIRES - MARCHÉ FORAIN

Pour renouer avec la tradition des marchés de proximité, en complément de l'offre commerciale de Bérardier, l'équipe municipale souhaite attirer et fidéliser de nouveaux forains.

▶ Blondie Pizza (soir)
Pizzas à emporter

▶ Olive Pizza (soir)
Pizzas à emporter

▶ Eth'picerie (après-midi)
Épicerie en vrac
▶ Semi Croustillants (soir)
Food Truck

▶ Traiteur - Maison Arthaud
▶ Primeur - Alexandre
▶ Maraîcher - Mickaël
▶ Fleuriste - Laure
▶ Producteurs d'olives

VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

AU SERVICE DES JARDINOIS !

Dans le cadre de ses compétences, Vienne Condrieu Agglomération gère tout un panel de services, qui bénéficient aux Jardiniers.

La ligne 7 dessert Jardin avec 4 points d'arrêts : Gédimat, Collonges, Bérardier Place et Le Tonkin.



Plus écologique, plus économique et plus sympa, la solution de covoiturage donne une autre dimension aux trajets du quotidien, effectués par des personnes majeures, à l'intérieur, ou depuis, ou vers le territoire de l'Agglo.

Avec Klaxit, le conducteur qui propose des places dans son véhicule est indemnisé de 2 € par passager transporté sur les 20 premiers kilomètres (puis 0,10 €/km jusqu'au 30^e km). Le trajet covoituré doit être d'une distance minimale de 2 km pour déclencher l'indemnité.

Pour le passager, tout est gratuit et vous bénéficiez d'une garantie retour-maison. En cas de défaillance du conducteur, l'assistance Klaxit vous appelle un taxi ou un VTC pour vous reconduire gratuitement. Téléchargez l'application Klaxit, disponible pour Android et Apple et créez votre compte client.



Les aires de covoiturage sont des lieux de rendez-vous aménagés et identifiés afin de faciliter la pratique du covoiturage. Elles permettent aux personnes désireuses de covoiturer, de se retrouver en chemin afin de faire voiture commune pour la suite du trajet.

À Jardin, elle se situe Place du Lavoir et dispose de 22 places.



En complément des lignes régulières du réseau L'va, le service de Transport à la Demande appelé , propose des trajets (allers simples ou allers-retours), entre les communes et des établissements de santé, des zones d'activités, des commerces et des gares.

Son périmètre s'étend sur 4 zones : la rive droite Gier, la rive droite Rhône, la rive gauche nord et la rive gauche sud.

Il est impératif de réserver les trajets de Navette L'va !

- Sur <https://www.lvabus.com/>, rubrique Navette L'va
- Par email : lvasurdemande@ratpdev.com



- Par téléphone au 0810 414 909 (0.05 € TTC/min + prix de l'appel), lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h

La réservation se fait au plus tard la veille du déplacement avant 17h00 (le vendredi pour le lundi suivant) et au maximum un mois à l'avance.

Un trajet en Navette L'va coûte le prix d'un ticket de bus, soit 1,20 €. L'achat du ticket peut se faire à bord du minibus ou par SMS, en envoyant « MOBI » au 93700.

Les personnes titulaires d'une tarification sociale peuvent utiliser la navette sur présentation de leur abonnement.

Le service de Transport à la Demande pour les Personnes à Mobilité Réduite (TPMR) s'appelle désormais Navette L'va PMR mais reste inchangé, avec un transport de porte à porte à n'importe quel horaire de la plage de fonctionnement du service, soit du lundi au samedi de 9h à 18h. Les conditions d'accès sont également inchangées avec la nécessité pour l'usager d'obtenir une carte d'ayant-droit après instruction de son dossier.

Les déchets alimentaires représentent un tiers du poids de la poubelle grise : les trier c'est leur permettre d'être compostés et réutilisés localement en engrais naturel plutôt que d'être incinérés.

Vienne Condrieu Agglomération

- ▶ de composteurs individuels pour les logements individuels avec un espace extérieur privatif,
- ▶ de composteurs partagés pour les logements collectifs avec espaces verts
- ▶ de lombricomposteurs pour les logements individuels sans espaces verts.



En maison
avec jardin



En pied d'immeuble
ou en établissement



En
appartement

Ces équipements permettent de produire soi-même un engrais naturel pour nourrir le sol de notre jardin potager ou la terre de nos jardinières, et de limiter le gaspillage en transformant nos déchets en une ressource utilisable localement !

www.vienne-condrieu-agglomeration.fr
gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr
04 74 53 45 16



VIE ASSOCIATIVE

DES ASSOCIATIONS DYNAMIQUES ET PROCHES DE VOUS !

Elles s'activent souvent dans l'ombre, parfois dans la lumière, avec la volonté d'animer la commune et de rassembler les Jardinoises et Jardinois, en complément des événements portés par la municipalité ! Sport, culture, loisirs, il y a des activités pour tous les âges. Et si vous ne trouvez pas l'association qui vous convient, pourquoi ne pas la créer avec le soutien du Comité des fêtes et de l'équipe municipale ? N'hésitez pas à nous solliciter et surtout, venez nombreux aux rendez-vous festifs qui font le ciment de la vie sociale.

CONTACTEZ VOS ASSOCIATIONS !

DALHIEUX Jean-Louis, Président
06 48 16 43 10

DIAS Manuel, Président
PELLET-HATON Laurent, Secrétaire
06 40 59 28 63

DUPONT Sébastien, Président
06 16 33 01 79

GUICHARD Stéphane, Président
06 31 22 97 86

GERMAIN Roger, Président
06 07 91 03 78
ARNOUX Monique, Secrétaire
06 73 09 01 64

DELOCHE Denis, Président
04 74 57 63 78

(Théâtre)
AMBROSIONI Patrice, Président
06 29 12 14 38

LARDERET Nicole, Responsable
06 42 36 35 75

RICHER Jean-Paul, Président
06 81 34 11 47

MINKER Jean, Président
07 82 68 14 67

PERROUD Denise, Secrétaire
06 66 26 79 18

PORCHERON Nicolas, Président
04 74 58 05 90

LIVIO Christian, Président
06 79 78 20 61
DURANTON Sylvie, Secrétaire

DELCROIX Fabienne, Animatrice
07 49 05 79 24

REY Christophe, Directeur

JURY Emmanuel, Président
06 42 30 63 63

VIGNASSA Josceline, Présidente
06 31 83 87 33

LALEOUSE-ERNOULT Dominique,
Présidente
06 08 99 41 19
d.laleouse@sofiges.fr

LAMBLIN Marc, Vice-Président
06 70 72 82 20

DESCHAMPS André, Président
06 29 19 45 70

RAZAFINDRAIBE Lucie,
Présidente
06 58 40 22 09

GRAU Gaëlle, Présidente
06 64 23 53 94

MOREL Arnaud, Secrétaire

LOMBARD Danielle, Présidente
06 75 57 54 80

PEYRÉ Richard, Président
06 71 20 64 32

BREYSSE Charlotte,
Co-Présidente
07 69 33 41 65

DIAS Manuel, Président
07 69 15 23 81

SACCHI Jean-Marc, Président
06 15 06 17 14

CLEMENT Élodie,
Co-Présidente
06 21 35 74 28

BAFFERT Isabelle, Présidente
06 22 40 01 07

VAUDAINE Hervé, Co-Président
06 71 40 96 47

MARNAY Marie-Dominique,
Présidente
06 81 97 87 62

SIGISMOND Patrick,
Directeur technique
06 11 89 54 96

LES ASSOCIATIONS SE PRÉSENTENT !

RENCONTRES - ÉCHANGES

COMITÉ DES FÊTES DE JARDIN

L Aujourd'hui, c'est une vingtaine de bénévoles portés par une seule envie : Rassembler les Jardinois !

Le Comité des fêtes, c'est décider ensemble des animations qui vous feront prendre du plaisir.

Vous aussi vous avez des idées ? Ou tout simplement vous voulez vous amuser le temps d'un ou plusieurs événements ? Alors rejoignez-nous sur une, deux ou toutes nos manifestations ! Au plaisir de vous croiser... Nous vous donnons rendez-vous le pour la Fête du Village !

COMITÉ DE JUMELAGE DE JARDIN

Une association qui a pour objectif de développer les rencontres et les échanges avec ses communes jumelles de Sainte-Flaive-Des-Loups (Vendée) et de Bever-Biévene (Belgique). À ce jour, nous sommes 29 bénévoles qui, par leur enthousiasme et leur volonté de voir se développer le partenariat avec nos communes jumelles, donnent de leur temps pour faire du Comité de Jumelage de Jardin un moteur à part entière de l'animation associative de la commune.



SOU DES ÉCOLES

Le Sou, c'est quoi ? Une association à but non lucratif qui poursuit deux objectifs :

- ▶ Organiser des événements ludiques et festifs pour les enfants des écoles et leurs familles (spectacle de Noël, loto, boom des enfants, carnaval, kermesse...).
- ▶ Permettre, notamment grâce à ces événements, de récolter des fonds destinés à financer les activités culturelles et sportives des enfants des écoles afin que celles-ci puissent être proposées gratuitement à tous les enfants.

Pour cette nouvelle année, notre équipe s'est agrandie de nouveaux parents et reste toujours très motivée pour mener à bien nos manifestations dans la joie et la bonne humeur. Merci à eux ! Les membres de l'association ne chôment pas : décorateurs, serveurs, créateurs, animateurs.... Ils sont polyvalents et toujours souriants !

▶ Notre projet de jumelage avec la Belgique s'est conclu en septembre 2022 par la signature d'une Charte entre nos deux villages. Début juillet, une délégation du Comité de Jumelage s'était rendue à Biévène pour une première rencontre. Nos nouveaux amis Belges sont venus début septembre pour connaître Jardin et officialiser notre entente par la signature commune d'une Charte, qui unit nos deux communes équivalentes en population. Beaucoup de points communs ont été constatés lors de nos rencontres. Nous souhaitons les exploiter et nous enrichir mutuellement.

En septembre, les panneaux de jumelage Bever-Biévene, ont fait leur apparition aux carrefours d'entrée de Jardin. Nous retrouverons nos jumeaux Belges à Biévène au printemps 2024.

▶ Début juin, une petite délégation du Comité de Jumelage s'est rendue à Sainte-Flaive-Des-Loups, pour 4 jours intenses accompagnés de Monsieur Bernard Roquelplan, Maire, et d'Émilie Demesy, Adjointe à la communication. Nous avons visité leurs nouvelles installations : grande salle de réception et de réunion, bibliothèque... Puis, visite des marais salants à Olonne, d'un musée-hôpital aux Sables d'Olonne et journée à L'Île d'Yeu (photo).

Les enfants de notre école élémentaire ont fait parvenir par internet aux élèves Flavois des courriers relatant leur ressenti et leur bien vivre à Jardin.

Nous avons rapporté des spécialités vendéennes pour la vente sur notre stand du Marché de Noël : Fleur de sel, caramel beurre salé... Nos jumeaux Flavois nous rendront visite au printemps 2024.

Retrouvez-nous . Une matinée pédestre est prévue avec des parcours de 6 ou 10 km sur Jardin. Les bénéfices seront reversés au Refuge de Gerbey.

Si comme nous, vous avez envie de faire vivre notre village et de rencontrer et échanger avec nos jumeaux de Sainte-Flaive-Des-Loups et de Bever-Biévene, rejoignez-nous !

Les réunions ont lieu tous les deuxième mardi du mois à 19h, dans la salle des associations.

Cotisation annuelle 12 € et pour un couple 20 €.



VIE ASSOCIATIVE

MÉMOIRE - SOUVENIR

FNACA DE JARDIN

La FNACA de Jardin compte 40 adhérents et 13 sympathisants. Nous participons aux diverses commémorations officielles : 19 mars, 8 mai et 11 novembre.

Les activités principales sont les suivantes :

- ▶ Tirage des rois en janvier
- ▶ Mâchon en avril
- ▶ Méchoui en juin
- ▶ Sortie en septembre dans la Drôme au restaurant La truite du Père Eugène
- ▶ Assemblée générale en novembre
- ▶ Repas de Noël en décembre

N'oublions pas le rendez-vous du 2^e jeudi de chaque mois, où plusieurs jeux sont proposés, avec un goûter offert à chaque participant.



SPORT

SECTION JUDO DE JARDIN

Notre section judo existe depuis une vingtaine d'années. Elle est située salle des Liesses à Jardin, près du terrain de foot avec des cours le jeudi pour les 4 ans et plus.

Cette année encore, le club connaît un franc succès avec déjà une trentaine d'inscrits. Avec au programme, un enseignement ludique, l'apprentissage des chutes



LIEN SOCIAL

LE TRAIT D'UNION

Le Club Le Trait d'Union porte bien son nom ! Avec deux goûters mensuels, les 1^{ers} et 3^e jeudis du mois, et des animations, il permet aux 65 adhérents d'entretenir l'amitié. Les réunions se font dans la salle associative, et les événements festifs dans la salle Jean Monnet.

Nous sommes environ 45 adhérents à chaque rencontre, à nous retrouver dans une joyeuse ambiance.



Le Trait d'Union est affilié à *Génération Mouvement les aînés ruraux* et à ce titre, bénéficie d'offres de voyage promotionnels. Pour la première fois, sous l'impulsion de la secrétaire du bureau, Sylvie Durantou, également Première adjointe au maire, un voyage en bus à Barcelone a été organisé du 6 au 9 novembre. Il a réuni 12 adhérents qui sont rentrés ravis de leur séjour.

L'offre sera renouvelée cette année avec plusieurs destinations possibles, en fonction des tarifs et du choix des adhérents. Bonus supplémentaire, par le biais de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV), la participation sera calculée en fonction du quotient familial, pour permettre aux plus modestes de profiter du voyage.

et des techniques de projections, la participation à une mini-compétition avec médailles et goûter, et en fin de saison, l'acquisition de la nouvelle ceinture !

Le judo contribue au bon développement physique et intellectuel de l'enfant. De plus, les phases d'opposition répondent à son besoin de défoulement et lui permettent une bonne dépense physique dans un cadre sécurisé avec des règles de bonne conduite et de respect bien établies.

Les cours sont dispensés par Cédric Ducolombier, professeur diplômé d'État, ceinture noire 3^e dan.

- ▶ 17 h 30 - 18 h 30 : enfants nés en 2019/2018 (tous) et 2017 débutants.
- ▶ 18 h 30 - 19 h 30 : enfants nés en 2017 confirmés et 2016 et avant (tous).

SPORT

MOS 3 RIVIÈRES FOOTBALL CLUB

L'assemblée générale du MOS 3R s'est tenue à la salle des fêtes de Septème devant près de 200 personnes, en présence des élus des communes du MOS 3R.

Les excellents bilans qu'ils soient sportifs, administratifs, financiers, ainsi que l'état d'esprit qui règne au sein du club vont de paire avec l'augmentation du nombre de licenciés (507 pour la saison 2022-2023). Augmentation qui devrait être

conséquence pour la saison 2023-2024.

Pour faire face à son développement, le club a dû se restructurer, ce qui se traduit par la mise en place d'un nouveau bureau, plus restreint, et la création ou la réactivation de 6 commissions.

- ▶ Co-présidents : Pascal Perrin (administratif et financier), Manu Mendez (sponsoring et sportif), Hervé Vaudaine (communication et partenariat)
- ▶ Secrétaire : Laurent Terry
- ▶ Trésorier : Nicolas Laureys
- ▶ Membres : Jean-Jacques Vitoz (installations sportives - buvettes), Fabrice Sanchez (manifestations), Nathan Bourguignon (sportif), Fabrice Terry (sponsoring - partenariat)
- ▶ Commission sportive : Jean-Michel Jars et une trentaine d'éducateurs et dirigeants
- ▶ Commissions sponsoring, fêtes, partenariat, buvette, communication

Que soient remerciés les nombreux bénévoles qui œuvrent au bon fonctionnement du club et les bonnes volontés seront accueillies avec plaisir.



TENNIS CLUB ESTRABLIN-JARDIN

La saison 2023-2024 est lancée et promet de belles activités pour le Tennis Club Estrablin-Jardin !

Ça bouge au bureau ! Tout d'abord, beaucoup de mouvements ont eu lieu en interne durant l'été. Agnès Malacarnet a quitté la présidence et le bureau du club. Une co-présidence s'est installée avec Élodie Clément et Charlotte Breyse à la tête d'un nouveau bureau qui a l'ambition d'impulser une nouvelle dynamique au sein de l'association. Il y a toujours la présence de notre entraîneur David Gabrièle qui s'occupe des cours enfants, adultes, débutants, confirmés, depuis maintenant sept ans. Il est toujours plein de ressources pour faire progresser les joueurs.

Dans un même temps, le club a voulu faire peau neuve en vue d'apporter une touche de modernité. Pour ce faire, un nouveau logo a été choisi de manière participative avec les adhérents. Le logo figurera sur de nouveaux T-shirts à l'effigie du club.

Pour cette nouvelle saison, des rendez-vous sont planifiés tout au long du calendrier. Une soirée en collaboration avec le complexe sportif Olympia Sports à Pont-Évêque a d'ores et déjà été organisée en septembre dernier. Les adhérents ont pu s'exercer au Padel. Un joli moment de partage pour renforcer

la cohésion du club. En outre, le TCEJ a participé au championnat par équipe senior mixte. Entre victoires et défaites ces championnats par équipe sont de belles occasions de se soutenir en tant que club. La saison qui se profile s'annonce riche avec les nombreuses soirées au Brut à Pont-Évêque, ou ailleurs, des instants de sport avec les matchs par équipe, les dimanches matins sur les courts et plein de belles choses à venir.



VIE ASSOCIATIVE

SPORT

COINCI-DANCE

L'association Jardinoise qui propose des activités sportives pour tous les âges fête ses 30 ans ! Depuis sa création, l'association n'a cessé de grandir en proposant des activités variées autour de la danse et du fitness pour tous les âges. Coinci-Dance c'est aussi des stages toute l'année (danse urbaine, danse contemporaine, rando yoga, fitboxing...) et des stages enfants à Noël et pendant l'été. Fière d'être Jardinoise, Coinci-Dance a à cœur de participer à différents événements locaux, notamment avec le Comité des fêtes : Octobre rose, Fête du village...

Coinci-Dance c'est qui ? 260 adhérents à la rentrée 2023, toujours plus nombreux ! Anne-Charlotte (éveil & Modern Jazz enfants), Mathilde (Modern Jazz enfants/ados et adultes), Carole (yoga enfants & parents/enfants), Anne-Sophie (mouvement à la danse & danse afro) et Lory (mixfit, renfo, TBC & pilates) nos super professeuses. Gaëlle, Carine, Constance, Dikra et Rachel l'équipe de choc du bureau. **Coinci-Dance c'est quand ?** Du lundi au samedi, nous vous donnons rendez-vous à la salle des Liesses et à la salle polyvalente.

Quoi de neuf pour 2023-2024 ? De nouveaux cours qui cartonnent : yoga parents/enfants, Mix Fitness, renforcement musculaire ! Le développement d'autres cours comme le Mouvement à la danse proposé sous forme de cours hebdomadaires le vendredi midi mais aussi d'Ateliers mensuels, deux créneaux Modern-Jazz adultes débutants et avancés.

Parce que 30 ans, ça se fête, nous montons un projet de spectacle avec toutes nos professeuses mais aussi la chorale The Rock Machines d'Estrablin. Nous vous donnons rendez-vous en 2025 pour ce show mémorable ! Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux Facebook (coincidance Jardin), Instagram (coincidance_jardin), notre site internet (<https://coincidance.fr/>) pour suivre les projets en cours et à venir ! Plus d'informations possibles par mail : coincidance38@gmail.com. Il reste encore quelques places sur certains cours, alors on vous dit à très vite !



BOULE SPORTIVE JARDINOISE

Le Challenge André Chavassieux a réuni 16 quadrettes dans une belle ambiance ! Nous remercions la mairie et les bénévoles pour leur aide précieuse.

Le Boule Sportive Jardinoise s'entraîne chaque mardi et jeudi à partir de 14h au Stade des Liesses ou au boulodrome de Vienne, durant la période hivernale. N'hésitez pas à nous rejoindre !



CULTURE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE



La mission initiale du SIM, dirigé par Christophe Rey, est d'emmener les enfants et les adolescents à l'acquisition de bases solides musicales afin qu'ils puissent participer à des pratiques collectives : classes d'orchestre, ensembles de classes d'instruments, chorale d'enfants, atelier vocal ado/adulte, ateliers jazz, ensembles à cordes et également monter leurs propres projets musicaux.

À l'école de musique du SIM, située à Pont-Évêque, l'enseignement débute dès 5 ans en cours d'Éveil musical. À partir de 7 ans, les enfants pratiquent la Musique en Ateliers collectifs.

Les adultes peuvent suivre des cours individuels ou en ensemble, de clarinette, flûte traversière, hautbois, saxophone, trompette, trombone, tuba, violon, violoncelle, percussions, guitare et piano.

CULTURE

CENTRE DE LOISIRS MUSICAL



Le Centre de Loisirs Musical 2023 s'est tenu du 10 juillet au 28 juillet au groupe scolaire de Jardin.

Une équipe pluridisciplinaire, animatrices / animateurs / professeurs de musique, encadraient les enfants dans une ambiance conviviale et de bonne humeur.

Chaque vendredi à 17 h 30 les stagiaires, les animateurs, les professeurs de musique proposaient aux familles un petit spectacle, organisé par l'équipe d'animation avec la participation de l'Orchestre Inter-Instrumental et de la Chorale. Des animations de danse, diverses et variées, complétaient le spectacle. Soixante-dix-sept enfants ont été accueillis et pour beaucoup c'était leur première prestation publique.

Chaque mardi nous avons eu accès à une piscine de la communauté d'agglomération, réservée pour les enfants du Centre de Loisirs Musical, moment très apprécié par tous compte tenu des températures élevées de ce mois de juillet 2023.

Notre Centre de Loisirs comporte une spécificité musicale qui est sa raison d'être. Ceci implique en particulier d'avoir suffisamment de jeunes musiciens afin de pouvoir constituer un Orchestre Inter-instrumental suffisamment étoffé pour pouvoir jouer devant un public. Nous souhaitons qu'il y ait au moins la moitié des stagiaires musiciens ; ils sont encadrés par des professeurs diplômés.

Nous acceptons les enfants non musiciens, les plus jeunes, afin de leur donner la possibilité d'approcher la culture musicale. L'environnement dans lequel ils se retrouvent au Centre leur donne souvent envie d'intégrer une école de musique pour apprendre à jouer d'un instrument de musique.

Nous travaillons aussi le chant choral avec tous les stagiaires et les animateurs, sous la direction d'un(e) professeur de musique.

Une journée porte ouverte a été organisée le samedi 22 juillet ; l'après-midi à 15 h, les stagiaires, les animateurs, les animatrices, les professeurs de musique ont présenté un conte musical sur le thème "Les années 80", un clin d'œil aux 40^{ème} Centre de Loisirs Musical consécutif. Les différents tableaux musicaux et de danse ont été très applaudis par un public venu nombreux pour encourager les jeunes artistes.

Le prochain Centre de Loisirs Musical se tiendra du 8 au 26 juillet 2024 dans les locaux de l'École élémentaire.

Toutes les informations concernant le Centre de loisirs musical de juillet 2024, seront consultables sur notre site :

À TOUR DE RÔLE

Les adhésions se sont multipliées cette saison. Les groupes jeunes artistes et l'atelier adultes se sont étoffés. De nouveaux projets pourront ainsi se développer pour le plus grand bonheur de toutes et tous.

Côté spectacle, nous vous accueillerons pour partager des instants de bonheur et de rire avec le match d'improvisation, la comédie de la troupe et les différentes animations présentées par les jeunes et l'atelier adultes. Retrouvez toutes les programmations sur <https://atourderole.wixsite.com/atourderole38>

Et nous innovons dans l'animation du village. En effet, quel est le point commun entre le théâtre et la pétanque ? Le désir de partager des moments de convivialité et de contribuer à la vie de notre commune !! Et, le 30 septembre dernier, À tour de Rôle organisait son premier concours de pétanque. Une vraie réussite tant par le nombre des participants (ils étaient 144 !!) que par l'ambiance festive qui a animé cet événement. Chacun a pu partir avec son lot et le plaisir d'avoir partagé de vrais instants de détente ! Nous vous donnons donc rendez-vous pour l'édition 2024 !

- ▶ Responsable d'association ? D'un comité d'entreprise ? De l'animation de votre commune ? Vous recherchez une animation ludique et originale ? À Tour De Rôle propose toutes sortes de spectacles et d'animations adaptés à vos attentes.
- ▶ Envie de partager des moments de passion ? Le goût du bricolage ? Rejoignez l'équipe technique pour la création des décors, l'animation opérationnelle des représentations.
- ▶ Avis de recherche. Nous sommes en quête d'un local pour entreposer nos décors.



VIE ASSOCIATIVE

NATURE - BIEN-ÊTRE

NATURE RAND'EAU HAUT OH !

L'association Nature Rand'Eau Haut Oh ! organise des randonnées et activités de pleine nature, associant l'effort physique à la découverte de l'environnement et du patrimoine sous toutes ses formes.

Rejoignez-nous lors de nos prochaines sorties :

- ▶ 28 janvier
- ▶ 18 février
- ▶ 10 et 24 mars
- ▶ 14 avril
- ▶ 5 et 25 mai
- ▶ 16 juin
- ▶ 7 juillet
- ▶ 25 août



VIVRE AUTREMENT

Restez actif et muscliez-vous en douceur ! Depuis plus de 20 ans, l'association Vivre autrement dispense des cours de QI GONG, et plus récemment de TAI CHI CHUAN, à Jardin. Accessibles à tous, y compris aux personnes sédentaires depuis longtemps, ces arts énergétiques sont des gymnastiques traditionnelles révélées par la Médecine Traditionnelle Chinoise. Ils visent à équilibrer le flux énergétique de notre corps en associant : mouvements lents, postures, exercices respiratoires, et concentration mentale.

Le QI GONG est une pratique douce, adaptable à la capacité de chacun. Les effets bénéfiques sont nombreux et touchent aussi bien la sphère physique, que mentale et spirituelle. Il vise la santé du corps autant que l'épanouissement de l'esprit.

- ▶ Il améliorera votre souplesse et votre mobilité articulaire. Les mouvements lents, l'ajustement de la posture, les étirements... permettent souplesse et tonification musculaire. Les personnes qui souffrent de mal de dos ou d'arthrose verront un impact direct sur leurs tensions et douleurs.
- ▶ Il réduira votre niveau de stress par des exercices de concentration qui favoriseront la relaxation. Les auto-massages, l'attention portée sur les sensations et des exercices de visualisation libéreront les tensions en apportant détente et un sentiment général de bien-être.
- ▶ Il régulera votre rythme cardiaque par le contrôle de la respiration et du souffle.

Le TAI CHI est une discipline à la frontière du sport de combat et de la gymnastique. Les enchaînements avaient pour but initial de « parer un coup et d'en donner ». Aujourd'hui, la gestuelle se fait sans violence. Il comporte un ensemble de mouvements exécutés avec relâchement, fluidité et extrême précision. Il est réputé en Chine pour ses bienfaits

thérapeutiques. Il améliore la posture, favorise la souplesse, fait travailler l'équilibre, augmente la conscience de la position du corps dans l'espace, apaise le mental et mobilise des facultés de concentration, de mémorisation, pour assimiler les différents enchaînements. Il n'y quasiment pas de contre-indication à la pratique du Qi GONG et du TAI CHI. Ils ne demandent aucun matériel particulier. Ils font l'un comme l'autre travailler l'ensemble du corps. Les pratiquer permet de profiter des bienfaits d'une activité physique complète et de trouver une alternative douce pour rester en forme.

- ▶ Lundi : 9h / 10h15
Mardi : 9h30 / 10h45 - 17h / 18h15 - 19h / 20h15
- ▶ Lundi : 10h30 / 11h45



NATURE - BIEN-ÊTRE

ÉDUCATION PHYSIQUE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE JARDIN

La Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire, engagée pour le sport santé, est représentée à Jardin par l'association EPGV.

Le sport santé est devenu aujourd'hui un véritable phénomène de société. Chacun est conscient des bienfaits de la pratique sportive pour garder la forme, prévenir les maladies chroniques ou en atténuer les effets.

L'association jardinoise se porte bien. Elle compte 150 membres et a complété son bureau lors de la dernière assemblée générale. Tout au long de l'année, elle propose des activités sportives diversifiées, accessibles à tous, et toujours dans un esprit de convivialité. Toutes les séances EPGV sont animées par des professionnels diplômés, qualifiés et formés.

► **GYMNASTIQUE** : les cours se déroulent dans la salle Jean Monnet, les lundis à 9h et 10h15, les mardis à 19h30, les jeudis à 19h, et sont menés par Brigitte et Karen. Les exercices sont adaptés afin que chacun évolue en fonction de son niveau et de sa forme physique.

► **YOGA** : Florence pilote les techniques douces dans une salle du stade des Liesses les mardis à 17h et les mercredis à 18h30 et 20h.

► **PARCOURS OXYGÈNE-MARCHE ACTIVE-COURIR AUTREMENT** : ces activités dynamiques en plein air, animées par Cathy, visent l'amélioration du renforcement musculaire, du cardio et de l'endurance. Divers modules de septembre à novembre, et de mars à avril.

► **RANDONNÉE** : tous les mois Arielle et Jacques organisent une sortie qui associe effort physique et découverte. Calendrier prévisionnel : 14 janvier, 11 février, 10 mars, 7 avril, 26 mai, 16 juin.

N'hésitez pas à venir voir, et à essayer.



NATURE VIVANTE

Depuis l'automne 2006, suite aux volontés conjointes de la municipalité de l'époque, de l'association Gère Vivante (devenue Nature Vivante), d'un Jardinois, Michel Rivoire, qui donna le terrain et grâce à la politique d'aide du Conseil départemental de l'époque, qui en finança la création, une mare a vu le jour au Fouillet.

Lieu d'accueil de la faune et de la flore, elle était aussi appelée à devenir un lieu d'éducation à la biodiversité pour les jeunes générations et le grand public, ces deux piliers (préservation et éducation) conditionnant le financement par la collectivité départementale.

Pourquoi une telle volonté politique et sociétale de création de mare fut-elle adoptée ? Tout simplement, parce que dans nos campagnes, ces petits milieux humides, de faible profondeur, autrefois partout présents dans le paysage, ont progressivement disparu avec les mutations des pratiques agricoles (conversions des prairies en cultures, etc.) et sociétale qui ne voyaient plus en eux que des inconvénients.

Pourtant, avec les mares et leurs réseaux en maillage qu'elles constituaient parfois, tout un petit peuple d'insectes (libellules, coléoptères, etc.) et d'amphibiens (crapauds, grenouilles et tritons) y trouvait des havres, indispensables pour le succès de leur reproduction. Car ces milieux, exempts de poissons dévoreurs de leurs larves, assuraient ainsi le maintien de leurs populations.

En effet, ce qui caractérise une mare, c'est la possibilité qu'elle s'assèche, notamment en fin d'été. Ce qui ne permet pas l'installation pérenne des poissons, contrairement à l'étang dont la profondeur bien supérieure leur est plus favorable, car elle préserve ainsi le cycle de reproduction des amphibiens.

Aussi, depuis 17 ans, la mare du Fouillet joue son rôle*. Le secteur où elle a été implantée est très favorable au développement d'une riche biodiversité. Il joue ce rôle par les interfaces qu'il propose entre les prés et les boisements qui sont, non seulement, des zones d'alimentation directe mais aussi des refuges en dehors de la période de reproduction, notamment pour les amphibiens, dont les adultes ne retrouvent l'eau que durant ce court instant de la ponte. La liste complète des observations serait longue à énumérer. Les clichés recensés vous donneront un aperçu de la riche biodiversité qui s'épanouit ici. Mais, au-delà du plaisir du naturaliste qui bercera ses pensées au rythme du vol des Demoiselles, le simple promeneur saura également trouver en ces lieux le calme qui sied à l'apaisement d'une journée bien remplie. Car son regard attiré par le panorama qui dévoile la commune de Jardin, s'élancera aussi, les jours favorables, jusqu'à un horizon que le Mont Blanc remplira de sa taille de géant. Alors, visitez donc ces lieux de vie en les respectant et en les transformant en des lieux de vos vies.

(*) Chaque année depuis 2006, l'association Nature Vivante, entretient bénévolement les abords et l'intérieur de la mare lors d'une journée « écocitoyenne », généralement en octobre.

VIE ASSOCIATIVE

NATURE - BIEN-ÊTRE

ALPES POUR TOUS

Alpes Pour Tous vous accueille toute l'année dans son chalet de Villar d'Arène, pour un séjour au cœur du Parc National des Écrins.

Composez votre séjour selon vos envies : relaxant, sportif, festif, ... c'est vous qui choisissez !

Dans tous les cas, le dépaysement et les grands espaces seront au rendez-vous.

Retrouvez-nous sur



PASSION

RÉTROMÉCANIQUE



Il y a 20 ans a peine, il y a 20 ans déjà...

Oui, déjà 20 ans que le club Rétromécanique, fondé par 4 Jardinois passionnés de voitures et mécaniques anciennes, est devenu l'un des plus importants de l'Isère !

Certes, il fait un peu de bruit et crée quelques sympathiques embouteillages, qui nous ramènent 30 ou 50 ans en arrière, lors du Festival de juillet. Mais il est surtout le point de ralliement d'environ 500 voitures anciennes au stade des Liesses, qui participe à l'animation joyeuse du village.

Fort de sa cinquantaine de membres issus de toute l'agglomération de Vienne Condrieu Agglomération, il est certainement l'un des plus actifs de la région, multipliant les sorties et les rencontres à la découverte des nombreuses pépites touristiques et culturelles de Rhône-Alpes.

D'ores et déjà, nous vous convions à nos prochaines manifestations, à commencer par les traditionnelles tripes et bugnes du 11 février et au 21^e Festival des vieilles mécaniques, au mois de juillet.

Retrouvez-nous également chaque deuxième dimanche du mois, le matin, sur la place du Lavoir.

Amateurs de vieilles mécaniques en tous genres, rejoignez-nous dans la convivialité, véritable marque de fabrique du club de Jardin !

CLUB DE MODÉLISME ESTRABLIN/JARDIN

Le Club de Modélisme réunit les amateurs de modèles réduits, des communes d'Estrablin et Jardin.

Nous nous retrouvons régulièrement dans la Salle des associations de Jardin, de 15h à 18h.

Rencontrez-nous les samedis 9 mars et 6 juillet !

Anciens et futurs modélistes, venez nous voir, échanger, discuter, ou demander de l'aide et des conseils. Car nous sommes là pour partager la passion du modélisme !

Suivez notre actualité sur notre page Facebook :



DES ASSOCIATIONS POUR TOUS LES ÂGES !



VIE PRATIQUE

CIVISME

Vous avez un problème avec un tiers ?

Faites appel à un conciliateur de justice !

Didier Bellanger est conciliateur de justice. Avec bienveillance, il traite 120 cas par an, dont 60 % sont solutionnés grâce au dialogue. 1/3 sont des problèmes liés au voisinage (bornage de terrain, branches d'arbres qui dépassent...), 1/3 relève des différends entre locataires et propriétaires (Baux), et le dernier tiers concernent des conflits divers, avec une hausse significative des questions liées aux achats et ventes de véhicules entre particuliers.

Pour rappel, le Code de Procédure civile a rendu obligatoire la tentative de conciliation préalable à une assignation devant le Tribunal.

assure des



Les travaux de bricolage et de jardinage qui nécessitent l'utilisation d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore : tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie..., ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- ▶ les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- ▶ les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- ▶ les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



CLIMATISATION ADOUCISSEUR DESEMBOUAGE

LTR

ENERGIE

Jérôme ROUBLIC

06.30.75.44.67

38150 ASSIEU

ltr.energie@gmail.com

ASSISTANTES MATERNELLES ET/OU FAMILIALES AGRÉÉES

▶
Route de Collonge
Tél. 06 84 79 72 07 - Mail : aa.allamanche@hotmail.fr

▶ **AZZI (BRIQA) Btissam Sofia**
Chemin de la Raze
Tél. 06 98 12 37 74 - Mail : sofia90.azzi@gmail.com

▶
Route de Saint-Sorlin
Tél. 04 74 85 76 39 - Mail : daniel.beaubouchez@aliceadsl.fr

▶
Avenue Jean Monnet
Tél. 06 63 14 94 85 - Mail : bekkai.rezaka@gmail.com

▶
Montée de la Vieille Église
Tél. 04 74 53 59 06 - Mail : casasherluison@sfr.fr

▶
Montée de la Bastide
Tél. 09 62 28 56 78 - Mail : shpr.cros@hotmail.fr

▶
Montée de la Bastide
Tél. 04 37 02 00 58 - Mail : nioug38@free.fr

▶
Montée de la Piconnière
Tél. 04 74 85 78 57 - Mail : jean.derory@wanadoo.fr

▶
Route de Chalon
Tél. 04 74 57 86 25 - Mail : nathamza@free.fr

▶
Route de la Revollat
Tél. 06 89 28 31 49 - Mail : sureerat_miffy@hotmail.fr

▶
Rue des Anciens Combattants
Tél. 06 73 91 48 37 - Mail : isa.longere@gmail.com

▶
Chemin du Brut
Tél. 06 63 24 99 19 - Mail : noiret.patrick@orange.fr

▶
Route de Bérardier
Tél. 06 75 58 04 92 - Mail : veronique.monan@orange.fr

▶
Montée de la Vieille Église
Tél. 06 68 44 52 17 - Mail : mp.nicaise@hotmail.fr

▶
Impasse des Grillons
Tél. 06 51 88 07 01 - Mail : valeriemeunier@hotmail.fr

URGENCES !

Médecin-régulateur :
Pompiers :
Samu :
Police :
Service d'urgence dentaire : les dimanches
et jours fériés 9 h - 11 h : 04 74 31 32 62

Centre anti-poison de Lyon : 04 72 11 69 11
Secours Européen : 112
Gendarmerie : 17 ou 04 74 53 10 17
Service des eaux Choltou : 04 77 29 61 10
choltou@choltouserp.com
Enedis dépannage : 09 726 750 38
GRDF dépannage : 0 800 47 33 33



JARDIN À VOTRE SERVICE

▶ **MAIRIE**
1, place de la Mairie - 38200 Jardin - Tél. 04 74 31 89 31
E.mail :

Suivez l'actualité de Jardin !

Site internet :
Page Facebook :
Instagram :

PanneauPocket



Secrétariat

Lundi de 8h30 à 12h, Mardi de 13h30 à 17h30, Mercredi
de 8h30 à 12h, Jeudi de 8h30 à 12h, Vendredi de 13h30
à 17h30

Qui fait quoi ? Identifier le bon interlocuteur !

•
karine.valette@mairie-jardin.fr - 04 74 31 89 33
Communication (panneaux lumineux - site mairie - Facebook -
Instagram - PanneauPocket), Elections,
État Civil, Recensement militaire, Inscriptions scolaires
et périscolaires, Location de salles, Logements sociaux,
Urbanisme, Plan communal de sauvegarde, Espaces
naturels sensibles

•
nadine.mandran@mairie-jardin.fr - 04 74 31 89 34
Autorisations de buvette, Comptabilité générale, Droits de place
marché, Facturation périscolaire

•
christine.porcar@orange.fr - 04 74 31 89 38
Aide sociale, Contrats d'assurance, Gestion du personnel,
Marchés publics, Repas à domicile, Réunion du Conseil
Municipal, Téléalarme, Voirie : occupation du domaine public

▶ **BIBLIOTHÈQUE**
Tél. 04 74 85 66 10
Email :



▶ **RESTAURANT SCOLAIRE**
Tél. 04 74 31 89 37

▶ **GARDERIE SCOLAIRE**
Tél. 04 74 31 89 32

▶ **ÉCOLE MATERNELLE LE PETIT PRINCE**
Directrice : Patricia FOURGEUX - Tél. 04 74 31 89 36

▶ **ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MARC LENTILLON**
Directrice : Josiane LAGANT - Tél. 04 74 31 89 35

DES SERVICES À JARDIN

PHARMACIE

▶
24, place Michel Petrucciani - Bérardier
Tél. 04 74 31 66 36
Du lundi au vendredi 9h - 12h15 / 14h30 - 19h15

CABINET MÉDICAL

▶
2, voie des Églantines - Bérardier
Tél. 04 74 85 46 26 (Sur rendez-vous)

MÉDECIN

▶
40, route de Bérardier
Tél. 04 74 48 24 39 (Sur rendez-vous)
Du lundi au vendredi 9h - 19h, samedi 9h - 12h

CABINETS INFIRMIERS

▶
▶
2, voie des Églantines - Bérardier
Soins à domicile - Chimiothérapie
Tél. 04 74 58 13 47
Soins au cabinet : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi :
16h30 - 17h et mardi 6h45 - 9h

▶
▶
▶
45, route de Bérardier
Tél. 06 11 91 32 22
Courriel : cabinet3m38200@gmail.com
Soins à domicile - Chimiothérapie

▶
▶
▶
1, place du Platane
Tél. 06 70 91 30 63
Courriel : cabinet.farre.arnaud@gmail.com
Soins à domicile - Chimiothérapie

INFIRMIÈRE LIBÉRALE

▶
Soins à domicile
Tél. 07 61 70 91 74

OSTÉOPATHE

▶
2, voie des Églantines - Bérardier
Tél. 06 43 14 94 58
Du lundi au vendredi 7h - 20h (Sur rendez-vous)

MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE OSTÉOPATHE - ENDERMOLOGIE - LPG

▶
2, voie des Églantines - Bérardier

CABINET DENTAIRE

▶
▶
2, voie des Églantines - Bérardier
Tél. 04 74 85 58 10 (Sur rendez-vous)
Du lundi au vendredi 9h - 12h / 14h - 18h30
Urgence dentaire (dimanches et jours fériés 9h - 11h)
Tél. 04 74 31 32 62

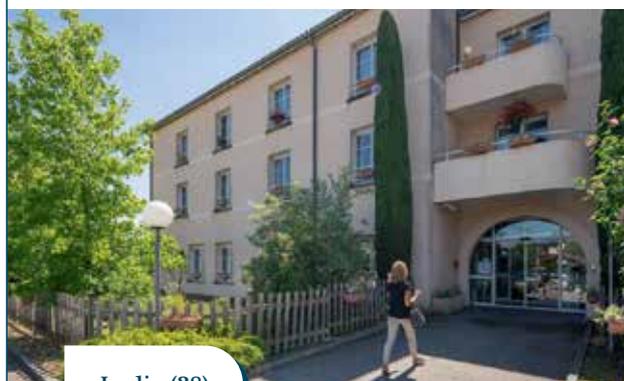
PSYCHOLOGUE

▶
2, voie des Églantines - Bérardier
Tél. 07 61 39 50 69 (Sur rendez-vous)

MAISON DE RETRAITE

▶
290, montée de Bastide
Tél. 04 74 78 38 00


Villa Ortis
MAISON DE RETRAITE



Jardin (38)

Une maison chaleureuse au cœur
d'un environnement naturel privilégié.



LE LIEU

Dans le charmant village de Jardin, au nord de l'Isère dans une atmosphère calme et sereine. À 45 kilomètres de Lyon et à proximité des commerces.



L'ACCUEIL

Cette résidence propose des courts et longs séjours. Elle est habilitée à accueillir des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés.

LE PLUS

Korian Générations, votre réseau social familial pour rester en contact avec vos proches.

www.korian.fr

SCTP EURL

Stéphane Chapotot
06 88 00 67 42

- Terrassement
- VRD
- Enrobé à chaud
- Maçonnerie
- Dallage - Pavage
- Enrochement
- Aménagements extérieurs

144, route des Terres Rouges
38200 Saint Sorlin de Vienne

sctp-eurl@orange.fr

Gedimat
Au cœur de l'ouvrage.

NOS RENDEZ-VOUS 2024 !



Janvier

Commune de Jardin
Salle Jean Monnet
à 11h00

Sou des écoles
Salle Jean Monnet
à 14h30

Février

FNACA
Salle Jean Monnet
à 15h00

Mars



Sou des écoles
Salle Jean Monnet
à 16h30

Commune de Jardin
Salle Jean Monnet
à 20h30

Avril

Le Trait d'Union
Salle Jean Monnet
à 13h30

Mai

À Tour de rôle
Salle Jean Monnet
à 20h30

Commune de Jardin
Place de la Paix
à 11h00

Le Trait d'Union
Salle Jean Monnet
à 14h30

Juin

Coincidence
Salle Jean Monnet à 20h00

Commune de Jardin
Salle Jean Monnet

Fête de fin de saison
CSV Judo
Salle Jean Monnet à 14h00

Sou des écoles
Salle Jean Monnet

Juillet

Comité des Fêtes
Stade des Liesses

Commune de Jardin
Stade des Liesses

Septembre

Commune de Jardin
Salle Jean Monnet
de 16h30 à 19h30

À Tour de rôle
Stade des Liesses à 14h00

Octobre

Le Trait d'Union
Salle Jean Monnet à 13h30

Novembre

Commune de Jardin
Place de la Paix à 11h00

Décembre

Commune de Jardin
Salle Jean Monnet à 12h00



Caravan'Jazz

